REVUE
DE
L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XI. — N° 5. — SEPTEMBBE 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1876.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

A MESSIEURS LES DIRECTEURS DES MAISONS D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

Dans les discussions qui ont eu lieu à propos du projet de loi de M. Waddington, les orateurs qui ont parlé dans le sens du Ministre, et le Ministre lui-même, ont plusieurs fois proclamé très-haut, comme reconnue et incontestable, l'impartialité des examinateurs de l'État. Personne n'a contredit ces affirmations jetées incidemment, avec habileté, et auxquelles on ne pouvait répondre sans alléguer un certain nombre de faits que nul peut-être n'avait pensé à collectionner. C'est ainsi que certaines conclusions générales, qu'on peut croire susceptibles de bien des restrictions, passent à l'état de choses jugées et admises par tous.

Or, à l'occasion des derniers examens pour le baccalauréat, nous recevons de divers côtés, des régions du nord, du centre et du midi, des renseignements qui tendent à infirmer les triomphantes assertions des défenseurs de l'Université. En plusieurs endroits il y a eu des marques de partialité évidente en faveur des élèves de l'Université et contre les jeunes gens sortis des Maisons chrétiennes.

Le nombre des échecs subis cette année par un certain nombre de colléges catholiques est tout-à-fait invraisemblable, eu égard aux résultats obtenus ordinairement par les mêmes établissements. D'autant que souvent ce sont les plus intelligents qu'on a vu échouer. Nous avons des notes qui le prouvent.

Est-ce là un pur hasard, un effet de cette chance avec

laquelle il faut toujours compter dans ces sortes d'examens? S'il en était ainsi, ce serait une raison de plus qui prouverait le peu de sérieux d'un examen d'où dépend souvent l'avenir d'un jeune homme.

Mais le hasard n'est pas la seule cause des échecs dont nous parlons. Certains examinateurs ont cherché visiblement à embarrasser les candidats. Nous pourrions nommer un professeur de sciences qui a troublé un jeune homme très-intelligent par des questions d'un cynisme tel qu'il nous serait impossible de rapporter ici les termes mêmes dont il s'est servi. Le jeune homme n'a pu que rougir et se taire. Il a été refusé. — Ce détail permettra à nos lecteurs d'apprécier la gravité des motifs qui nous dictent cette note. Le fait est public, et a jeté le scandale et l'effroi dans les familles chrétiennes du pays où il est arrivé.

Il est venu à notre connaissance plusieurs faits analogues également précis, et quelques renseignements plus généraux.

Est-ce que l'échec de M. Waddington au Sénat aurait irrité certains membres de l'Université d'État, et voudraient-ils faire expier aux candidats des maisons chrétiennes l'insuccès de l'entreprise dirigée contre les Universités catholiques? Il n'est pas inutile de le savoir. Nous n'avons pas assez de documents pour affirmer que ces actes d'hostilité soient l'effet d'une mesure générale. Mais ils se sont multipliés suffisamment pour préoccuper les catholiques, et nous proposons à Messieurs les Directeurs des Maisons chrétiennes de nous aider à apprécier le nombre des faits semblables, arrivés dans la session d'Août.

Nous savons que par une raison de prudence bien justifiable les maîtres des colléges catholiques ont subi quelquefois l'injustice en silence au lieu de s'exposer à des représailles qu'il était au moins permis de redouter. — Mais aujourd'hui l'attitude de nos adversaires à la Chambre des députés et au Sénat montre assez que nous n'avons à espérer d'eux ni pitié ni merci pour l'enseignement catholique. Il faut donc nous munir de toutes les armes défensives qui pourront nous être nécessaires à un moment donné.

Nous ne pouvons nous contenter de la demi-liberté qu'on nous dispute avec tant d'acharnement. Un jour ou l'autre il faudra plaider pour avoir le baccalauréat des Universités catholiques. Préparons des arguments aux orateurs qui auront l'honneur de soutenir cette cause de la plus haute importance.

Parmi les raisons qui devront être alléguées, il faut ranger les abus, les dangers ou la vanité des exàmens de l'État. On pourrait dès maintenant composer un dossier du baccalauréat et des examinateurs qui sera au jour de la lutte utile comme source de renseignements.

Messieurs les Directeurs qui entreraient dans ces vues pourraient nous envoyer, convenablement détaillés et précisés, les faits dont il leur paraîtrait bon de garder mémoire, ou au moins les noter soigneusement afin de pouvoir les présenter aux députés catholiques au moment voulu.

Nous voyons deux manières de tirer parti des renseignements qui seront fournis, et nous prions les maîtres chrétiens de nous indiquer celle qui leur semblera la meilleure ; nous déférerons entièrement à leurs avis.

On peut, ou bien les publier de suite avec toute la discrétion nécessaire pour ne compromettre aucun établissement, ou bien les tenir en réserve pour s'en servir quand les circonstances les réclameront.

Peut-être y a-t-il un devoir plus actif qui s'impose aux Universités catholiques en présence de faits comme ceux qui viennent de se passer. Peut-être y a-t-il dès à présent un moyen de soustraire un certain nombre de jeunes gens qui n'ont pas besoin de demander une position à l'État aux multiples dangers de ses programmes et de ses examens. Cette question a déjà été plusieurs fois signalée dans la *Revue*. Nous la mûrirons encore, et nous nous permettrons de la poser le mois prochain aux maîtres auxquels il appartient d'en aviser.

(*La Rédaction*).



LA LECTURE ET LE CHOIX DES LIVRES.

LETTRE V.

CHARME DE LA LECTURE ET PLAISIRS DE L'ÉTUDE.

---

20 septembre.

Pour cette fois, mon enfant, vous allez me trouver moins austère. Au lieu de vous parler d'obligations et de devoirs, je viens vous parler de jouissances et de plaisirs ; au lieu de vous dire que vous devez reprendre vos classes après les avoir finies, je viens vous prouver que le travail et l'étude que j'exige de vous feront le bonheur de votre vie.

Quel est l'homme vraiment instruit qui oserait contester les charmes de la lecture et les pures jouissances que procure un commerce assidu avec les livres? Les anciens et les modernes n'ont qu'une voix sur ce point. Dans l'une de mes premières lettres, je vous disais qu'un rhétoricien doit connaître les prinpaux discours de Cicéron. Avez-vous lu le Plaidoyer pour le poète Archias? Je l'ignore; mais si ce discours vous est complétement inconnu, c'est une lacune dans votre instruction classique, et je la regrette pour vous.

Dans une première partie, qui est purement juridique, l'orateur romain démontre qu'Archias, son ancien maître, a droit de cité ; dans la deuxième, il soutient que Rome devrait accorder le titre de citoyen à ce poëte, s'il ne l'avait déjà, et, sous forme de digression, il célèbre les avantages de l'étude des lettres. La *lecture* ou la culture des lettres, c'est une seule et

même chose. Écoutons Cicéron : « C'est dans la lecture, s'écrie-t-il, que je trouve un délassement pour mon esprit ; c'est elle qui repose mon oreille fatiguée du tumulte du forum et des cris de la foule. Pour moi, je le confesse, j'aime l'étude et la lecture ; que ceux-là en rougissent qui ne tirent aucun fruit de leur travail et ne peuvent rendre aucun service à leurs amis. Mais qui me blâmera de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres donnent aux fêtes, aux divertissements, au plaisir et au repos, aux festins et aux jeux de hasard ?

« Par ces études et ces lectures, je cultive mon talent, et ce talent n'a jamais manqué à mes amis. »

« Au reste, ajoute l'orateur, dûssiez-vous oublier tout le reste, et n'auriez-vous en vue que le plaisir, la lecture est encore entre tous le plus noble et le plus doux. Les autres plaisirs ne sont ni de tous les temps, ni de tous les âges, ni de tous les lieux ; mais la lecture est l'aliment de la jeunesse et le charme de la vieillesse ; elle embellit la prospérité, et, dans l'adversité, elle est un refuge. Les livres sont pleins d'attraits pour l'intérieur de nos maisons, et au dehors il ne sont point à charge ; ils passent la nuit avec nous ; ils nous suivent à la campagne, et nous voyageons ensemble : *Delectant domi, non impediunt foris; nobiscum pernoctant, peregrinantur, rusticantur.* (pro Archia, n° 17). »

Faut-il encore vous citer Horace et Pline le Jeune ? « O chère maison de campagne, s'écrie le poète de Tibur, quand te reverrai-je ? quand pourrais-je oublier doucement les inquiétudes de la vie par la lecture des anciens ? (SAT. LIV. II, sat. 6) » Pline le Jeune, retiré à sa campagne, ne trouvait pas de plus doux plaisir que de converser avec ses livres chéris : « Ici, écrivait-il à un ami, je converse avec mes livres et avec moi-même : *mecum et cum libellis loquor.* Quelle vie innocente et quel doux repos ! N'est-il pas plus noble que la plupart des affaires qui nous occupent ? Dans la lecture, je trouve ma consolation et mon bonheur. Point de joie qu'elle ne rende plus vive, point de douleur qu'elle n'adoucisse. (LIB. VIII, EP. 19) »

Combien d'hommes arrivés à la maturité et au déclin de l'âge

ont éprouvé les admirables bienfaits de la lecture ! Combien de fois, fatigués du commerce du monde, brisés par d'amères déceptions, ont-ils cherché l'apaisement et le repos, ou l'oubli d'un cuisant chagrin, dans les pages d'un profond penseur ou d'un conteur aimable ! Il n'est pas rare que les vivants nous trompent et nous trahissent; il nous délaissent dans l'infortune; par le vide de leurs discours, par les préjugés ou les passions qui les captivent, ils nous lassent et nous ennuient. Quel soulagement alors de se tourner vers les illustres morts qui nous ont laissé dans leurs écrits leurs pensées les plus hautes, leurs sentiments les plus exquis, le fruit de leurs lectures, de leur expérience, de leurs méditations ! Il y a certaines heures où tout travail cesse et où les plaisirs nous sont interdits. Oh ! Si vous saviez combien il est alors délicieux de pouvoir s'entretenir avec ses livres ! Ne l'auriez-vous jamais senti?

Vous êtes encore jeune, mon enfant; vous n'avez pas connu les amertumes et les heures sombres qui se rencontrent dans la vie. Mais, croyez-moi, vous subirez comme tant d'autres des jours tristes et nébuleux. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, vous vous sentirez à tel moment sous le poids d'une mélancolie profonde et d'une invincible tristesse que la compagnie des hommes ne ferait qu'aggraver. Vos amis eux-mêmes n'auront point de paroles qui pénètrent jusqu'au fond de votre âme, qui la relèvent et la fortifient. Que ferez-vous alors? Prenez le livre d'un sage, lisez quelques pages d'un écrivain que vous aimez, et dont l'âme sympathise avec votre âme; vous verrez comme les sombres pensées se dissipent, comme les douleurs s'apaisent; vous serez plus fort, plus résigné, et même vous vous sentirez meilleur.

Elle est si grande l'action que le livre exerce sur l'âme du lecteur ! Elle est si intime et si profonde la communication qui s'établit entre l'âme de l'écrivain et l'âme du lecteur ! « Avez-vous remarqué, dit le P. Félix, l'incomparable abandon avec lequel le lecteur ouvre comme à deux battants, son âme confiante à cet inconnu qui vient se poser au foyer le plus intime

de sa vie? Cet hôte que l'on ne connaît pas, on l'accueille comme un frère, et on lui dit la bienvenue. A peine il a commencé de vous parler, que vous le considérez comme un ami tout à la fois intelligent et bon, ayant tout ce qu'il faut pour gagner votre confiance.

Cet abandon et cette confiance du lecteur font la puissance du livre ; ils en font aussi quelquefois un péril et un fléau. Mais je ne m'occupe point tout à l'heure de cette funeste influence. Ce que je veux conclure, c'est qu'un bon livre est un ami précieux. C'est un ami qui nous éclaire et nous console, et aussi qui nous distrait et nous délasse. Ailleurs peut-être, les amis fidèles se font rares. Cherchons donc des amis dans nos livres. « Un bon livre, dit le P. Félix, est un ami que l'on écoute le soir avant son sommeil, que l'on pose sous son chevet, qu'on retrouve le matin pour vous parler encore, vous donner des conseils, et qui s'offre de vous accompagner dans la traversée du jour qui commence. »

Durant les longues soirées d'hiver, que le bon livre est un ami précieux! En cette saison, il y a des loisirs pour tous, et souvent on ne sait trop qu'en faire. Les jeux et les conversations frivoles sont là pour combler ce vide. Mais n'est-il pas plus utile et plus doux d'en donner une large part à la lecture? Oh! comme un bon livre est un trésor pour tous, et surtout pour un jeune cœur! Voilà, chez un pauvre ouvrier, un petit enfant qui sait lire, qui est même le plus savant de la famille. Il lit une histoire touchante et instructive ; tout le monde en profite, et la fanille entière devient meilleure et plus étroitement unie.

Mais, en vous écrivant, mon cher Léon, j'ai surtout en vue les charmes de la lecture pour un adolescent qui, comme vous, est sur les bancs de l'école. Lorsqu'on a seize ou dix-sept ans, lorsqu'on possède un esprit élevé et un cœur facile à l'enthousiasme et aux émotions, la lecture d'un beau livre n'est-elle pas une délicieuse jouissance? A cet âge où l'âme est encore

(1) *La parole et le livre.*

neuve et où l'imagination s'enflamme si aisément, un livre qui vous charme, vous captive, s'empare de toutes vos facultés, vous fait trembler, frémir, sourire et pleurer tout ensemble, n'est-ce pas un vrai festin de roi? Vous-même vous avez goûté bien des fois ce charme délicieux, et vous savez combien en pareil cas les heures passent vite. Vous m'avez rappelé naguère qu'à une certaine époque vous dévoriez tous les livres qui vous tombaient sous la main : mieux qu'un autre vous comprenez donc l'irrésistible attrait de certaines lectures.

Pour moi, je me souviens encore de l'impression que me firent certains livres quand j'étais jeune comme vous. Il est des ouvrages qui sont pour chacun comme la révélation d'un monde nouveau; ils opèrent une sorte de transformation dans les idées et font époque dans la vie. Presque tout enfant, j'étais remué et captivé de longues heures par les touchantes histoires du vicomte Walsh et les brillantes pages de Châteaubriand. Plus tard, en lisant les livres de Joseph de Maistre, les Conférences de Lacordaire, les vigoureux articles de Louis Veuillot, il m'a semblé que de tout autres horizons s'ouvraient devant moi. Non-seulement ces ouvrages ont fait du bien à mon esprit en fixant mes goûts et mes pensées, et en donnant à mes études une direction plus sûre et mieux arrêtée; mais, en outre, je vous affirme que, de tous les plaisirs que j'ai goûtés dans la vie, le charme de ces lectures a été le plus intime, le plus durable et le plus vrai.

Parfois un livre soulève tant d'admiration et vous donne tant de bonheur, qu'il vous est impossible d'en jouir tout seul. Ce qui vous a ravi et transporté, ce qui vous a passionné et mis hors de vous-même, vous éprouvez le besoin de le lire à quelque autre; et si vous pouvez communiquer votre enthousiasme à un ami, il vous semble que votre jouissance est doublée.

Croyez-moi, cher enfant, cherchez aussi fréquemment que possible ces plaisirs de l'esprit qui sont si délicats, si nobles et si purs. Vous pourriez en trouver d'autres, plus séduisants peut-être, mais ils auraient leurs dangers, et ils laisseraient

après eux l'amertume et le dégoût. Puissiez-vous leur préférer ceux que je vous conseille, et leur conserver toujours votre estime et votre prédilection.

Toujours tout vôtre en N.-S.

J. VERNIOLLES.

LETTRE VI.

LA LECTURE ET LE TRAVAIL SONT DES PRÉSERVATIFS.

30 Septembre.....

Mon cher enfant,

Je crois vous avoir indiqué d'excellentes raisons d'aimer l'étude et la lecture : celle que je vais vous exposer aujourd'hui est peut-être la plus forte et la plus décisive. Avoir du goût pour les livres, aimer l'étude et le travail, c'est posséder le meilleur préservatif contre les mille dangers qui assiégent la jeunesse.

Vous le savez, mon cher enfant, il y a pour votre âge des périls effrayants. Nous vous l'avons dit tant de fois, que c'est une banalité d'y revenir encore. Assurément, la crainte de Dieu et la grâce des sacrements seront toujours votre plus sûre défense et votre plus ferme rempart. Mais, immédiatement après ces puissants secours, je crois qu'il faut placer le goût des études sérieuses, l'amour et la passion des livres. Vous avez aujourd'hui, vous aurez plus tard, dans quelque position que vous soyez, bien des heures libres qui ne seront pas réclamées par le devoir et dont vous pourrez disposer à votre gré. Si vous n'aimez pas l'étude, ô mon jeune ami, si vous ne vous sentez pas attiré vers les livres qui peuvent vous instruire, vous rendre meilleur, que ferez-vous de ces heures? Certainement vous en coulerez beaucoup dans le désœuvrement et l'oisiveté. Cette inaction affaiblira votre intelligence et obscurcira vos facultés ; votre caractère perdra bientôt de son

énergie et de sa vigueur; chaque journée passée à ne rien faire rendra le travail plus difficile encore; insensiblement vous vous accoutumerez à la mollesse et au repos, à une vie inoccupée et complétement inutile. Or, il n'est rien de pareil pour vous dépouiller promptement de toute estime et de toute considération. « Ce jeune homme est entièrement désœuvré, se dira-t-on, il ne sait pas même se donner une occupation » ; et comme l'oisiveté est la maîtresse et la conseillère de tous les vices, difficilement on croira que celui qui est oisif soit un modèle de vertu.

« Ne croyez pas avoir tout fait, écrivait à son fils le chancelier d'Aguesseau, parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études; un plus grand travail doit succéder, et une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur. » Ces sages conseils, le grave magistrat les adressait à son fils, moins encore pour lui faire compléter son instruction, que dans le but de préserver son honneur et sa vertu. Car, enfin, que peuvent devenir les jeunes gens de loisir qui n'aiment pas l'étude? A quoi se passent leurs longues journées? « Que demandent-ils aux riches facultés que Dieu leur a souvent départies? Que savent-ils tirer d'eux-mêmes? Un grand nombre, les premières études terminées, ne font plus rien, absolument rien. Or, une jeunesse ainsi passée, quand elle ne ruine pas tout-à-fait l'esprit, le cœur, la vie entière, quels fruits produit-elle? Quel honneur prépare-t-elle pour l'avenir?... La jeunesse écoulée, que deviennent-ils? Hommes faits, ils continuent cette même oisiveté d'esprit: ils s'en tiennent à leurs études classiques, d'ordinaires si médiocres, et passent le reste de leur vie dans l'abandon de tout travail intellectuel (1). »

A un autre point de vue, la culture des lettres ou le goût des livres, devient un vrai préservatif. Dans l'effervescence de

(1) Mgr d'Orléans, *De la haute éducation intellectuelle*, tom. III. pag. 12.

l'âge, il faut un aliment à l'activité de l'imagination, à la surabondance de vie qui déborde de toutes parts. Vous n'aimez pas les livres, vous n'avez pas la noble passion du savoir et des travaux littéraires; je vous prédis que d'autres passions frapperont à la porte de votre cœur. Êtes-vous bien sûr que vous ne leur en ouvrirez jamais l'entrée, et qu'elles n'établiront pas chez vous leur empire? Si vous n'aimez pas l'étude, vous aimerez très-probablement les courses fréquentes, les visites inutiles, peut-être les festins et la bonne chère; vous aimerez les lieux et les assemblées où règne le plaisir et les joies bruyantes; vous irez peut-être jusqu'à leur sacrifier la paix du cœur, le respect de vous-même, votre santé, votre fortune et votre repos. Que sera-ce si vous vous passionnez pour les jeux de hasard; si vous vous lancez dans ces spéculations désastreuses qui dévorent tant d'existences et perdent tant de familles? Mais ne prévoyons pas de si sombres perspectives: il demeure toujours vrai que l'amour des livres sérieux et instructifs suppose des goûts plus délicats, des instincts plus nobles et plus élevés. Si vous cultivez ainsi votre intelligence, vous échappez par là plus aisément aux séductions des sens; vous préférez les plaisirs de l'esprit aux jouissances grossières, à tout ce qui abaisse l'âme et déflore le cœur, à ce qui flétrit souvent une existence tout entière.

Votre cœur porterait-il déjà les germes d'une passion naissante, vous trouverez un remède et une protection dans la lecture. C'est peut-être une affection trop vive; peut-être l'aversion ou la haine, la colère ou le ressentiment agitent le fond de votre âme: ayez recours à un écrivain capable de vous remuer et de saisir toutes vos facultés; vous aurez fait certainement une heureuse diversion, et vous combattrez avec plus de succès les pensées qui vous fatiguent. « Une fois enfermé avec votre livre dans le secret de votre appartement, toutes vos facultés se recueillent et se concentrent pour écouter cette parole qui raconte ou qui disserte, qui attaque ou qui défend, qui raisonne ou qui peint, qui provoque l'explosion des colères ou l'effusion des larmes. Si l'auteur sait écrire, il a mis dans son

style les trois éléments de toute parole éloquente, l'intelligence, l'imagination et le cœur; et, avec ces trois éléments, il vous saisit, comme avec une triple chaîne, par vos trois grandes facultés, et le livre a, pour triompher de vous, une sorte de toute-puissance (1). »

Si Dieu vous appelle un jour au sacerdoce, mon cher enfant, les conseils que je vous donne ici ont encore pour vous une plus haute importance. Avec le goût de l'étude et de la lecture, un jeune prêtre est à l'abri de mille dangers. S'il aime les travaux littéraires et les recherches scientifiques, les journées ne lui paraîtront jamais trop longues, les loisirs ne lui seront jamais à charge. Mais s'il a du dégoût pour les études sérieuses, les conversations frivoles, l'amour du jeu, les courses perpétuelles, occuperont ses longues heures. Et quand ces futiles passe-temps viendront à manquer, ou quand ils amèneront après eux la satiété et le dégoût, comment ne retombera-t-il pas amèrement sur lui-même? Comment échappera-t-il aux langueurs et aux tourments de l'ennui? Dans une foule de positions, les devoirs du ministère ne réclament du prêtre que la moindre partie de son temps. Que fera donc du reste de sa journée le prêtre qui ne lit pas et ne peut supporter l'étude? Il le passera inévitablement à ne rien faire ou à faire des riens.

Croyez-le bien, cher Léon, la lecture ne ferait-elle que nous préserver du désœuvrement et de l'ennui, elle nous rendrait encore un immense service. Que de fois, au moment où j'étais penché sur quelques pages qui me captivaient, j'ai recueilli cet aveu: « Toujours sur vos livres?... Vous êtes bien heureux d'avoir du goût pour le travail; les loisirs ne me manqueraient pas, à moi, mais je n'ai aucun attrait pour la lecture, et je ne sais que faire de mes journées. »

Et vous le devinez, cher enfant, ces journées dont les autres ne savaient que faire, je les aurais achetées bien cher, et j'aurais payé chèrement aussi le pouvoir d'allonger les miennes,

(1) Le R. P. Félix.

car j'aurais pu ainsi faire quelque travail projeté depuis longtemps, peut-être lire certain ouvrage de ma bibliothèque que je couve de l'œil depuis bien des années.

Mais d'où vient cette impuissance de lire et d'étudier dont gémissent quelques-uns? C'est que, pendant leurs classes, ils n'ont pas vraiment contracté l'habitude du travail, qui serait devenue pour eux un charme, un besoin, une passion peut-être. Quelquefois aussi, c'est au sortir du collége qu'ils ont laissé s'éteindre l'amour de l'étude. Les livres sont mis de côté, de nouvelles habitudes se forment, des besoins inconnus jusque-là se font sentir; ce n'est plus auprès de sa bibliothèque que l'on va chercher des distractions et des plaisirs. Et quand depuis plusieurs années l'on s'est déshabitué des labeurs de la pensée, oh! qu'il est difficile de remonter le courant et d'entreprendre des études graves et sérieuses!...

Ne laissez donc jamais s'affaiblir en vous l'amour de l'étude. Quand vous n'entendrez plus la voix de vos maîtres, que leurs exhortations et leurs conseils restent gravés dans votre cœur. Servez-vous des lumières et des méthodes qu'ils vous ont données; et pour compléter votre instruction, pensez largement aux sources qu'ils ont ouvertes devant vous. Si la Providence vous réserve une position qui vous laissera beaucoup de loisir, réjouissez-vous de cette bonne fortune, et mettez ce temps à profit pour vous instruire solidement et vous rendre plus digne de l'Église et de la société.

Toujours tout vôtre en N.-S.

J. Verniolles.



L'ÉGLISE, LES PÈRES ET L'HISTOIRE

AU IVe SIÈCLE.

(Suite) (1).

III

LUTTE DES HÉRÉSIES.

1° La facilité à pratiquer l'Évangile amena nécessairement le relâchement; les mœurs romaines ne pouvaient se transformer en un moment, et au fond, dans l'ensemble, la corruption païenne ne pouvait sans de profondes secousses arriver à la vie chrétienne.

Pour purifier et glorifier son Église, Dieu permit à Satan d'ouvrir la grande lutte des plus formidables hérésies, dont la lutte césarienne ne fut qu'un appendice.

Dieu purifia son Église en laissant l'erreur entraîner toutes les âmes qui, en voulant garder le masque chrétien, en réalité trouvaient trop pesant le joug de sa discipline, et déshonoraient le nom chrétien par leur vie relâchée ou corrompue; il glorifia son Église en faisant éclater sa force de résistance, la profondeur inépuisable des idées, la fermeté des détails et l'ampleur des développements dans la doctrine et la vérité qu'elle avait apportées au monde; enfin en montrant à l'œuvre, sur tous les points de l'empire, la vigueur, l'élasticité et l'unité dans la multiplicité et la diversité de son organisation administrative.

(1) V. le numéro de juin, p. 139.

Et de cette manière l'Église sortit de cette immense lutte, la plus grande que le monde eût connue jusque-là, non-seulement victorieuse, mais développée, fortifiée sur tous les points, et prête à recevoir les Barbares, à recueillir la succession de l'empire romain sur des bases autrement puissantes, et à former un monde nouveau, qui, pour se raviver dans chaque siècle nouveau n'aura qu'à revenir à cette source abondante.

Il importe de faire ressortir cette grande leçon de l'histoire pour les hommes de nos jours, si prompts à se scandaliser de la contradiction et de la lutte, oublieux qu'ils sont du mot de Notre-Seigneur : « Heureux celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet (1) ». Oublieux de la condition de l'Église, dont l'un des principaux caractères est justement l'état de persécution.

2° Si la Providence et son gouvernement ont été oubliés depuis longtemps en histoire, Satan et ses influences l'ont été bien davantage. Et cependant rien ne s'explique dans la vie de l'humanité, quand on perd de vue ces deux conducteurs de ses destinées ; les puissances infernales *rectores tenebrarum* d'une part dirigeant les courants ténébreux qui seuls expliquent la persistance dans les siècles et l'expansion incroyable des nuages de l'erreur sous certaines formes déterminées ; et d'autre, les effusions de la grâce divine, soutenues et dilatées à certaines heures de triomphe et de bénédictions par l'Esprit de Jésus-Christ et par les saintes phalanges du monde angélique. Quand on n'a pas vu, touché et constaté ces courants presque irrésistibles, qui se disputent les diverses phases de l'humanité, on n'a rien compris à l'histoire.

Rien n'est plus manifeste que cette forme déterminée du courant satanique, de cette fumée du puits de l'abîme qui, s'élevant en face du Christianisme naissant avec Simon le mage, vint prendre en même temps que lui un immense développement dans l'Arianisme, se tranforma sous toutes les faces avec le Nestorianisme, l'Eutychianisme, le Monothélisme et les nom-

(1) *Luc*, VII, 23.

breuses sectes qui en sortirent, pour expirer sans retour, sous l'incomparable épanouissement de lumière céleste, qui le dissipa par un triomphe inouï. Il fut enchaîné pour jamais dans des formules puissantes et ineffables, qui ont révélé Dieu à l'homme, autant que l'homme peut ici-bas en approcher.

Ce courant de ténèbres, c'est la lutte primitive de Satan et de l'Homme-Dieu, commencée sur la terre par l'idolâtrie, dans laquelle l'ennemi avait fait son incarnation, sous la forme de toutes les passions et de toutes les faiblesses humaines, et avait supplanté son rival; continuée corps à corps au Calvaire, où le triomphe du mal avait été le signal de la destruction de son empire. Il l'avait reprise d'abord par la force brutale de l'empire idolâtrique, dans un courant de persécutions universelles, évidemment satanique ; car l'homme laissé à lui-même n'est pas capable de tant de perspicacité, de tant haine, ni de tant de suite; puis il l'a poursuivi surtout dans la région des idées, avec un système puissant, antique, persistant, fondé en vérités profondes, détournées par d'habiles demi-jours.

Le système du démiurge et des Éons ne fut pas inventé par Simon le mage, il venait de plus loin. Il était appuyé sur l'idée du Verbe et sur la coopération des intelligences angéliques pour le gouvernement du monde ; et puis, en le détournant avec habileté il concentrait la vue et enchaînait l'âme de l'homme tout entière sur l'empire acquis par les puissances des ténèbres dans la création terrestre, en vertu de la faute du premier homme ; et pour se donner l'apparence de l'infini, il avait toujours ramené finalement toutes les doctrines au Panthéisme matériel ou humanitaire ; l'Égypte, l'Inde, la Chaldée et le Stoïcisme avaient perpétué ce formidable système depuis les temps les plus reculés. C'est par là que l'ennemi voulait entamer et renverser l'Église, et l'arme était si puissante, qu'à un moment donné, il sembla qu'il avait réussi ; le monde fut tout étonné de se réveiller arien.

Rien d'instructif comme les caractères et les détails de cette grande lutte. D'un côté, c'est Arius, l'ambition, l'orgueil, l'amour-propre froissé, le talent dévoyé, l'entêtement, l'énergie

du mal ; dans Eusèbe de Nicomédie et ses partisans, la cupidité, le désir de la faveur, les intrigues sans fin, les conciles sans nombre, l'agitation, la violence, les subtilités ridicules, les expédients, la lâcheté.

De l'autre, c'est dans saint Athanase et dans saint Hilaire, la profondeur des doctrines, la clarté et la vigueur de l'expression, la puissance de la logique, la simplicité des intentions, l'énergie du dévouement à la vérité, à l'Église et à Jésus-Christ, la sainteté d'une vie sans reproche. Dans le pape saint Libère, flétri par un parti qui avait ses raisons pour dénaturer l'histoire, c'est le calme, la modération, la majesté, l'autorité du souverain Pontificat.

Pour saint Ambroise et saint Basile, ils n'eurent guère à combattre qu'avec la force aveugle de l'État et avec le caprice d'un empereur sans valeur intellectuelle, et d'une femme orgueilleuse ;

3° Plus tard, la persécution suscitée par Julien fut une des plus difficiles à surmonter. Ce fut la lutte sourde, hypocrite, déguisée, évitant la violence, ne voulant point faire de martyrs, tarissant avec des habiletés et des raisons spécieuses toutes les sources de la vie, de manière à amener la mort par un épuisement lent et inaperçu, et par une corruption sourdement propagée. Rien d'humain ne saurait tenir contre cette infernale tactique. L'Église elle-même vit alors les plus cruelles défaillances dans les habiles et les prudents qui veulent tout accommoder en sacrifiant les vérités combattues, en livrant un à un les appuis que le mal poursuit. Heureusement qu'elle a la prière, et c'est Dieu qui la délivre en frappant de ces coups qui n'appartiennent qu'à Lui. Pendant que le persécuteur triomphe dans les succès infaillibles de son habileté, le Fils du charpentier fait des cercueils ;

4° Il fallut, avec les puissants devenus chrétiens et soumis aux lois de l'Église, engager une lutte d'une autre espèce, car leur influence est d'une influence irrésistible sur les inférieurs,

et ils ne peuvent faire le mal ou s'écarter du bien sans entraîner à leur suite ce qui les entoure. D'autre part, le pouvoir est une tentation souverainement difficile à porter. Malheur à celui qui en est le dépositaire s'il ne veut pas accepter les freins que Dieu lui a donnés dans les organes de sa loi. Saint Ambroise accomplit à l'égard de Théodose ce grand et difficile ministère, qui ne demande pas moins d'intrépidité que de prudence et de fermeté. Il réussit, et il a donné au monde un exemple qui a porté les fruits les plus heureux. Saint Jean Chrysostôme fut placé en face d'une femme dont l'amour-propre blessé ne se laissa point enchaîner comme l'âme sincère de Théodose. Saint Chrysostôme succomba; sa mémoire elle-même en fut longtemps obscurcie, il n'y eut pas jusqu'aux Saints les plus éminents qui ne fussent entraînés : Saint Épiphane, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, subirent les influences et les intrigues de l'altière Eudoxie. Il fallut que la main de Dieu vint révéler par des faits éclatants les droits de la sainteté méconnue. Oh ! que nous avons besoin de ces souvenirs, dans ce temps où la lâcheté et et le manque de foi se voilent à tout instant du masque de la prudence, où nous courrons si fort le risque d'être traités par Dieu comme les chiens muets!

5° La lutte de l'Occident, soutenue par saint Augustin était le résultat d'un autre courant infernal, et venait aussi des siècles les plus reculés. Le prince des ténèbres s'était fait l'égal de Dieu dans l'antique dualisme; cette doctrine vivace a ses racines dans l'orgueil et la faiblesse de l'homme, qui refuse de reconnaître sa corruption native; qui ne veut pas convenir de sa culpabilité et veut se croire sous l'empire irrésistible de la fatalité. Elle reçut de la main de saint Augustin un coup dont elle ne se releva plus. Elle dût prendre d'autres formes pour reparaître dans les erreurs des Albigeois.

Mais le courant fataliste et superbe s'est maintenu en Occident. D'abord resaisi par Pélage, plus tard il fut porté à ses dernières limites par le Protestantisme et le Jansénisme pour se résoudre encore une fois dans le Panthéisme humanitaire.

Pélage, suivant l'idée de Théodore de Mopsueste, qui prétendait que l'humanité de Notre-Seigneur avait mérité l'union hypostatique avec le Verbe de Dieu, conclut que l'homme pouvait par ses propres forces s'élever aux plus hautes vertus. C'était une conséquence des idées panthéistiques et du stoïcisme ; les religieux de la Thébaïde, qui avaient tant développé les énergies de l'âme, et si fortement dompté la chair, purent contribuer à aider ces erreurs. Le Protestantisme se fondant sur saint Augustin, qui, en réfutant le Pélagianisme, avait appuyé sur la faiblesse et l'impuissance de l'homme déchu et sur la nécessité de la grâce de Jésus-Christ, le Protestantisme prit la contre-partie et attribua toute la valeur de l'homme à la grâce divine ; les bonnes œuvres n'étaient plus nécessaires. Mais la conclusion de l'une et de l'autre erreur, comme de toutes les hérésies, a toujours été la liberté des penchants de l'homme. Les pélagiens en voulant tout laisser aux forces naturelles furent conduits à détendre tous leurs devoirs pour ne pas exiger l'impossible ; et Luther a dit carrément : « Péchez fort. » Saint Augustin, avec une puissance d'intuition sans égale, précisa en dernier ressort le dogme catholique sur le rôle de la liberté et de l'énergie de l'homme d'une part, et sur les effets de la grâce de Dieu de l'autre. Il établit l'impuissance de la nature humaine déchue pour l'accomplissement de tous les devoirs, et la nécessité absolue de la grâce de Jésus-Christ pour y arriver, et pour arrêter la pente irrésistible de la nature vers une corruption sans remède. Le concile de Trente précisa le rôle de la grâce dans ses relations avec la liberté de l'homme ; enfin les papes qui suivirent précisèrent la doctrine dans les derniers détails en condamnant les erreurs du Jansénisme. Combien notre temps, revenu à la suprême erreur du Panthéisme et du Naturalisme, aurait besoin de ces enseignements fondamentaux fournis par cette histoire du IVe siècle.

6° De ces luttes résulta, disions-nous, dans l'Église, un immense développement doctrinal ; ce développement se fit

d'abord dans la partie dogmatique, qui fut le point de départ de ces hérésies. Les conséquences morales qu'elles en tirèrent, provoquèrent aussi un grand nombre d'écrits, pour réfuter les doctrines perverses, et maintenir *la loi*, l'Evangile et ses vertus.

De ces luttes, résulta aussi l'organisation de l'Episcopat et du souverain Pontificat; dans cette mesure admirable qui fait de l'Eglise une monarchie divinement tempérée, dont le type offre au monde l'idéal de l'autorité.

La liberté des communications et le concours de l'autorité civile, permirent de faire cette magnifique organisation des Conciles, qui furent tout autant de foyers lumineux et de sources abondantes d'une autorité vigilante pour réformer les abus, et activer la diffusion de la lumière et la propagation des vertus chrétiennes.

Le souverain Pontificat, pour les mêmes raisons, vit affluer vers l'autorité centrale, les appels de tous les opprimés. Saint Athanase en donne un des premiers et des plus célèbres exemples. Depuis, ces cas se multiplièrent en Italie, en Gaule, en Espagne, en Afrique. Ce principe montra toute sa fécondité dans le schisme des Donatistes, et le mot de saint Augustin est devenu la formule catholique pour la solution de toutes les questions litigieuses : « Rome a parlé, la cause est finie. » Tout chrétien bénira Dieu d'avoir donné aux hommes un pouvoir si précieux, et il faut en faire sentir le bienfait incomparable à la jeunesse.

IV.

ESPRIT MONASTIQUE.

L'esprit monastique fut assurément l'un des caractères les plus saillants de ce grand siècle, et il mérite de fixer toute l'attention de l'historien chrétien, car cette étude si abandonnée

jusqu'à l'apparition d'une œuvre célèbre demeurée malheureusement inachevée, cette étude est la source des leçons les plus solides et les plus nécessaires à des âmes baptisées, surtout dans le premier âge.

Cet esprit monastique est un souvenir de la Pentecôte et de Jérusalem ; il est la perfection de la vie évangélique, enseignée par Notre-Seigneur. Il est nécessaire à l'Eglise comme modèle des chrétiens, il lui est nécessaire par ses mérites dont elle a besoin, et enfin par les services publics auxquels il se consacre, et que nul ne pourrait remplir comme lui, pendant que d'autre part il communique à tous les ministères la sève évangélique qu'il travaille sans cesse à développer.

Cet esprit monastique anima les chrétiens des catacombes, et forma les plus illustres martyrs ; puis il s'enfuit au désert, où il devint le levain sacré qui devait sanctifier le monde.

Notre siècle s'est révolté contre les institutions qu'a produites cet esprit évangélique. Depuis longtemps, les ennemis de l'Eglise lui ont voué une haine irréconciliable, justement à cause de la force qu'ils donnent à son pouvoir sur les âmes. L'erreur et les hérésies les ont détestées parce qu'elles sont un arsenal dans lequel se forgent contre elles les armes les mieux trempées ; le relâchement des mœurs ne les aime pas, parce qu'elles lui sont un reproche vivant et sans trêve ; aussi notre siècle d'*orgueil*, de sensualisme et d'intérêts matériels, a juré de les exterminer, parce qu'elles sont sa contradiction, et qu'elles sont les plus fermes soutiens de la véritable Eglise, qu'il a la prétention de détruire, si elle ne consent pas à devenir sa complice.

Mais les chrétiens ont le devoir de se souvenir que cet esprit est celui qui fut donné par les Apôtres aux premiers fidèles ; partout dans les écrits des Apôtres, dans leurs lettres adressées à tous les chrétiens, on trouve à chaque pas ces idées de renoncement au monde et aux soucis de la terre, de mortification et de souffrances volontaires, de prière continuelle, d'union à Dieu, d'aspirations incessantes aux choses éternelles. Or, jamais peut-être depuis l'origine de l'Eglise, il n'a été plus

nécessaire qu'à l'heure présente, de méditer ces grandes leçons. L'illusion fièvreuse de la vie extérieure a gagné toutes les âmes sous le prétexte du travail et du devoir de travailler. Il y a là une erreur funeste et déplorable, comme tout ce qui s'éloigne de l'Évangile; cette erreur ne profite qu'à l'amour-propre, à la cupidité, à l'ambition et au sensualisme, et elle produit une vie dissipée, dont on croit pouvoir se faire une excuse pour toutes ses fautes et pour tous ses vices.

Pour faire des actes de quelque valeur à l'extérieur, l'homme doit songer d'abord à leur procurer une valeur intérieure.

On ne peut donner qu'à la condition de travailler à acquérir. Le grand travail de l'homme c'est la vertu, et ce travail qui se fait surtout à l'intérieur, demande du temps et de la réflexion; il ne s'agit pas pour l'homme de faire beaucoup, mais de faire bien. Enfin, le chrétien sait que l'homme n'est qu'un instrument dans les mains de Dieu, il ne produit qu'à proportion qu'il est plus fidèle et plus enchaîné au bras qui doit le conduire. Or, pour cela, l'homme a besoin d'un travail préparatoire; et toute sa vie, il a besoin de solitude, de silence, de longues heures de réflexion ; des heures consacrées au travail extérieur, au travail de la pensée et au travail de la vertu. La solitude est la patrie des forts. Enfin, si un siècle aveugle ne voit de valeur que dans la vie extérieure, des chrétiens ne peuvent oublier que le Sauveur a béatifié Magdeleine, et l'a préférée à Marthe. Saint Augustin a dit : « L'amour de la vérité demande une sainte oisiveté, les nécessités de la charité donnent de légitimes travaux, mais si personne n'impose ce fardeau, il faut vaquer à la recherche de la vérité », et Dieu a dit au Ps. 1er : « Heureux l'homme qui médite la loi le jour et la reçoit »; il en a fait un devoir à l'ancien peuple, et notre temps a besoin de savoir que le travail de l'âme est le principal travail de l'homme, et que le premier objet de ce travail c'est la science de soi-même et la science de Dieu; il a besoin de se rappeler que la sagesse a été dans tous les siècles le grand travail des hommes utiles, et le plus précieux héritage que l'on voulut léguer à ses enfants. Les chrétiens

doivent encore se souvenir que c'est la prière des âmes sanctifiées, qui est la bénédiction du monde ; et que c'est de la sainteté que sort la sève vivifiante, par laquelle sont produites toutes les grandes œuvres, qui apportent au monde la régénération et la vie.

Saint Antoine et saint Paul furent les patriarches de cette grande famille monastique. Saint Jérôme nous a fait connaître saint Paul ; saint Athanase nous a raconté la vie de saint Antoine. Certes, il n'est pas d'histoire classique comparable à celles-ci par la valeur des auteurs, et en conséquence, par la certitude des détails, par l'intérêt si palpitant de toutes les circonstances, et par l'importance des leçons qui en reviennent et qui sont de nature à frapper si profondément la jeunesse. C'est l'Évangile et la foi qui sont ici les mobiles, et qui d'un bond rejettent bien loin les passions dégradantes, qui seules, expliquent toutes les histoires françaises en dehors de l'Église. Antoine est frappé de la parole du Maître : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et venez, suivez-moi. » Ce mot décida de sa vie. Mais Dieu le destinait à fonder un des plus grands édifices de son Église ; il devait d'abord amasser une somme de mérites proportionnée à la grandeur de l'œuvre, et les mérites s'amassent dans l'épreuve. Ces conditions de toutes les grandes choses ont été trop oubliées. L'épreuve fut pour saint Antoine dans les plus épouvantables assauts de Satan ; et elle était conforme à la nature de l'œuvre, dont l'accomplissement devait être la destinée de ce grand Saint.

Il y a longtemps que l'incrédulité a fait de ces luttes extranaturelles l'objet de ses railleries ; les chrétiens eux-mêmes ne croient plus à Satan ; l'ennemi a eu l'habileté de faire nier son existence. C'est assurément le moyen le plus sûr de reprendre son empire ; ceux qui ne veulent pas s'aveugler peuvent facilement le voir à l'œuvre et à découvert en ce moment. Il a une société organisée, des journaux pour publier ses œuvres ; des adeptes engagés par d'affreux serments à accomplir ses desseins. Pendant que les chrétiens sans foi, qui repous-

sent les enseignements les plus élémentaires de l'Évangile, des saints et de l'histoire, ne comprennent rien aux choses de ce monde et aux phases de leur propre existence, ne savent plus soutenir les combats de la milice chrétienne, sont abattus aux premiers coups de l'action, et n'arrivent qu'à la ruine, ou aux plus déplorables avortements.

Saint Antoine dut passer vingt ans au désert dans ces grands travaux de l'âme ; et alors, il fut mûr pour les desseins de Dieu, pour la sanctification des autres et la fondation des œuvres qui ont été la sève du monde.

De toutes parts on accourut au désert, il fallut établir de véritables villes, habitées par des milliers de religieux.

Antoine forma d'abord ses religieux selon la doctrine que son expérience avait acquise ; et puis, de son désert, il écrivit à l'empereur Constantin, et il allait consoler les fidèles persécutés ou tentés par l'hérésie. Sa vie écrite par saint Athanase fit une sensation immense ; saint Chrysostôme recommandait de la lire et de l'imiter ; saint Augustin y puisa la force de sa conversion ; et elle fit courir au désert de toutes parts : Les uns y vinrent pour suivre l'exemple dont la vue les saisissait ; les autres pour visiter les merveilles qui leur étaient annoncées ; et tous, mêmes les simples curieux en rapportaient des impressions profondes et les plus précieux enseignements, qui devaient germer au milieu du monde. Saint Antoine et ses disciples firent pour les chrétiens l'expérience de la vie spirituelle avec des détails infinis. Jamais on n'avait poussé si loin l'analyse psychologique, jamais on n'avait démêlé avec cette lucidité et cette sûreté, le jeu des puissances de l'âme et de ses divers *principes actifs;* avec leurs combinaisons et leurs nuances sans nombre. Cassien recueillit dans ses entretiens, ces précieuses et incomparables leçons ; et elles ont servi de base à cette multitude de livres merveilleux, l'une des gloires *réservées* de l'Église, qui ont donné les lois et les règles du grand Art, avec tant de détails sans prix et d'une vérité éprouvée, de la vertu et de la conduite de l'âme, que saint Grégoire le Grand appelle : L'Art des arts.

Les Pères du désert se vouèrent à cette étonnante *profession* qui a pour but de mettre toutes les forces de l'homme au service de sa *perfection*. Quelle idée étonnante ! Pour celà ils avaient fui loin du monde, afin que rien ne put les distraire ou les détourner de leur œuvre capitale. Ils y mettaient toute leur énergie, y concentraient toute leurpuissance, organisaient tout à l'extérieur pour arriver à cet unique but. Aussi ils obtinrent des résultats inouïs, et préparèrent les prodiges de sainteté que l'Église a montrés au monde. Notre siècle a remarqué dans l'Église plusieurs de ses caractères réservés, et les a mis plus ou moins volontairement en lumière ; mais celui-ci a été oublié, ou laissé dans l'ombre. C'est qu'il aurait fallu se souvenir que le travail de la vertu, et le soin de son perfectionnement est l'unique chose nécessaire pour l'homme; il aurait fallu avouer que l'Église a fait de ce devoir le point de mire de toute sa doctrine; et surtout qu'elle seule a réussi à former des hommes d'une vertu suréminente, des saints, par une sève de sainteté qui lui appartient exclusivement !

Notre siècle de progrès a le devoir de s'arrêter devant cette leçon capitale de l'histoire chrétienne, et l'éducation doit la mettre en première ligne et en faire ressortir la souveraine importance.

Tous les Pères de l'Église eurent une large part à cet esprit monastique et c'est la source dans laquelle ils ont puisé leurs sublimes vertus et l'intuition de leur génie. Saint Athanase avait vécu au désert et reçu les leçons de saint Antoine ; saint Hilaire eut à côté de lui saint Martin et ses monastères. Saint Martin est le fondateur de la vie monastique en Occident où il fut suivi par saint Augustin ; l'un et l'autre ont vécu dans la règle des religieux qu'ils gouvernaient. Saint Ambroise avait son monastère aux portes de Milan ou il venait souvent se retremper. Saint Jérôme organisa la vie religieuse au pied du Capitole, au centre de la Rome des Césars et y propagea, avec son énergie de fer, cet esprit de virginité même au milieu des liens de la famille, qui devint si commun à cette époque ; et enfin il vint passer la partie la plus considérable de sa vie

dans son monastère de Bethléem. Saint Grégoire de Nazianze, saint Basile saint Jean Chrysostôme étaient attirés au désert par une pente irrésistible, ils y passèrent plusieurs années de leur vie, et ils en conservèrent toujours l'empreinte, le goût, les mœurs et les tendresses. Saint Basile fut l'organisateur de la vie monastique en Orient, avec sainte Macrene sa sœur, en même temps que saint Jérôme coopérait à cette œuvre avec sainte Paule.

Et c'est là le secret et la source de la sainteté éminente de ces grandes âmes, et de leurs œuvres surhumaines.

T. DE SAINTE-MARIE.

(A suivre).

L'ICONOGRAPHIE DE LA SAINTE VIERGE

RAPPORT SUR L'EXPOSITION

ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE L'ART CHRÉTIEN

Pendant le mois de mai 1876 (1).

Il semble que l'exposition soit devenue de nos jours un accessoire indispensable de tout mouvement intellectuel. Notre Société s'est donc proposé d'utiliser ce moyen d'action en le faisant servir au développement du bien et du beau dans leur expression la plus élevée. Notre but n'était pas, évidemment, de présenter au public une grande exhibition, capable de donner du relief à la Société. La chose s'est faite beaucoup plus simplement, presque seule en vérité, grâce à l'aimable hospitalité que la rédaction du *Monde* a bien voulu nous offrir.

Notre bien-aimé Président, M. le baron d'Avril, que d'autres fonctions retiennent en ce moment hors de France, mais qui est présent de cœur au milieu de nous, proposa, au commencement du mois de mars, d'installer, dans le salon qu'on nous offrait si gracieusement, une exposition d'iconographie, limitée à un seul objet, celui de la très-sainte Vierge par exemple.

Cette pensée fut admise en principe dans une première séance de la Confrérie, acceptée définitivement dans la séance suivante, et un mois après l'exposition était ouverte. Quelques membres de la Société, en réunissant les spécimens dont ils pouvaient disposer, avaient réussi à constituer un premier

(1) Lu à la réunion générale de la Société de Saint-Jean, le 23 mai 1876.

fond, déjà fort intéressant, auquel vinrent s'ajouter bientôt des richesses nouvelles, apportées spontanément par des personnes de goût qui, sans faire partie du corps de la Société de Saint-Jean, font certainement partie de son âme.

Un caractère particulier de cet ensemble, un peu confus au premier abord, c'est la place considérable que les Madones grecques et orientales y ont occupées dès l'origine. Nous devons une grande partie de ces richesses au R. P. Martinov qui vient de vous les expliquer. Je croirais manquer à un devoir si je ne remerciais ici, au nom de la Société, M. Julien Durand pour l'appoint considérable qu'il a bien voulu nous apporter dans cette section importante de notre exposition, comme aussi de son zèle pour la disposition des objets, le placement des étiquettes, la rédaction du catalogue, etc., etc.

Nul conservateur de Musée n'a jamais rempli ses fonctions avec le dévouement assidu que M. Julien Durand a montré dans le concours qu'il a bien voulu nous prêter.

Les encouragements ne nous ont pas manqué; les critiques non plus. Dès le début on a trouvé que l'ordre des tableaux n'était ni assez logique ni assez chronologique. La *République française*, le croirait-on, s'est plaint qu'on ne mettait pas assez en lumière l'iconographie de l'Immaculée-Conception! Il serait facile de montrer qu'elle est bellement représentée ici, mais il faudrait un entretien spécial sur ce point.

En somme les personnes de goût ont pris bien vite intérêt à l'exposition, et depuis plus d'un mois qu'elle est ouverte, elle ne cesse de s'enrichir journellement de quelque nouvelle Madone. Nous sommes réellement en présence d'une collection unique en son genre et malheureusement elle n'est pas destinée à rester longtemps sous nos yeux. Profitons-en de notre mieux, pendant qu'elle est debout, dans quelques jours il ne sera plus temps.

On a beaucoup ri à la comédie du Pacha qui déclare ne rien comprendre à un concert sans programme. Il paraît qu'il n'en est pas de même dans le domaine des arts plastiques. Nous avons voulu offrir un concert d'iconographie, et aussitôt le

programme, c'est-à-dire le *catalogue*, a été déclaré indispensable pour guider les visiteurs. Il fallait une clef, a-t-on dit. Nous nous sommes mis aux travail, et la clef a été forgée. Vous l'avez tous reçue et nous préparons en outre une clef supplémentaire ; il n'y a plus qu'un coup de lime à donner.

Le R. P. Martinov vient de nous enseigner la manière de s'en servir ; grâce aux lumières qu'il vous a données, nous pourrons jeter utilement un regard sur les images de la Vierge en Occident. Nous marcherons vite, et je me contenterai de vous communiquer en passant quelques impressions.

Le R. P. Martinov vous a montré la tradition iconographique des églises grecques maintenue sévèrement et immobilisée par le respect exagéré des types primitifs (1).

En Occident, l'art n'a pas été retenu dans des limites aussi absolues. Cependant il est resté longtemps fidèle à des règles précises, et on peut grouper les diverses représentations des premiers siècles autour d'un petit nombre de types, dont les caractères généraux sont faciles à reconnaître. Et l'on peut dire que dans bien des cas l'Orient et l'Occident se donnent la main.

Ces caractères généraux ont été respectés, sauf les exceptions — il y en a toujours — jusqu'à la fin du moyen-âge. Après ce temps, l'art n'étant plus considéré comme destiné avant tout à l'enseignement religieux et à l'édification du peuple chrétien, mais seulement à la jouissance d'un petit nombre d'initiés et d'amateurs, la tradition s'altère et finit par céder devant l'invasion de l'arbitraire et de la fantaisie. La forme se perfectionne, l'enseignement sacré disparaît.

Il semble donc qu'on pourrait classer, dans l'ordre chronologique, les Madones que nous avons sous les yeux en trois sections générales :

1° *Images symboliques*.

Nous grouperons sous ce titre les Madones destinées à être

(1) Voir dans les séances de la Confrérie une analyse du rapport du R. P. Martinov.

présentées à la vénération des fidèles, et dans lesquelles sont exprimées certaines vérités de la foi par des symboles précis ou des dispositions spéciales.

2° *Images épisodiques se rattachant à l'ordre historique,* c'est-à-dire les représentations des faits historiques tirés de l'Évangile et de la tradition, dans lesquels la Vierge Marie occupe une place plus ou moins grande.

3° Enfin, *Images d'agrément,* dans lesquelles nous ne retrouvons plus l'enseignement de l'histoire et de la doctrine, mais inspirées par un sentiment élevé de l'art, capables encore, à ce titre, d'exercer une bonne influence.

Je ne m'étendrai pas sur cette dernière section, la plus connue, et la moins utile au point de vue de l'enseignement dont nous venons de parler.

Les deux premières sections, relatives à l'enseignement de la doctrine et de l'histoire sacrée, sont déjà développées dans les peintures des premiers siècles aux catacombes.

La Vierge y est représentée plusieurs fois et de diverses manières.

1°. — La plus importante au point de vue symbolique est certainement la peinture du cimetière de sainte Agnès. C'est bien la Mère de Dieu que nous reconnaissons dans cette composition, quoiqu'elle diffère essentiellement des types de saint Luc. Marie porte le costume des matrones romaines. Un voile léger laisse voir l'élégante coiffure que les dames romaines portent encore aujourd'hui; le cou est orné d'un riche collier. Elle est assise, elle trône, et l'Enfant-Jésus est assis sur ses genoux. L'état de dégradation dans lequel se trouve la peinture ne permet pas de voir quelle était l'attitude de l'Enfant. Il est probable qu'il bénissait d'une main, et tenait dans l'autre l'Évangile ou le globe. Mais ce qui est particulier à cette composition, et la distingue de la plupart des Madones, c'est la position des mains de la Vierge. Les bras étendus étaient à cette époque le signe de l'adoration: on peut voir au musée du Louvre une statue romaine en porphyre représentant une impératrice adorante, elle a exactement la même attitude. Mais

ici l'adoration s'adresse à l'enfant assis sur les genoux de Marie. Elle adore son Fils : *Quem genuit adoravit*, nous dit la Liturgie. Cette attitude exprime donc, à mon sens, ce que les Grecs inscrivent sur tous les portraits de la Vierge : Μητηρ Θεου, — Mère de Dieu. (ΜΡ. ΘΥ.)

Voilà le premier type latin de la Vierge Mère, *la Vierge en majesté*, comme on dira plus tard. Le type de sainte Marie-Majeure lui sera souvent préféré dans les siècles postérieurs à cause de la valeur traditionnelle du portrait attribué à saint Luc, et il se fera, par la fusion des éléments grec et latin, un type commun à l'Orient et à l'Occident, que nous retrouverons partout pendant plusieurs siècles, néanmoins le type des catacombes avec la Vierge adorante, les bras ouverts, sera conservé parallèlement. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le vitrail de Chartres et la bannière de Strasbourg.

2°. — A côté de cette grande conception symbolique, nous trouvons encore dans les catacombes une image symbolique de Marie : c'est la Vierge *orante* ou *adorante*, ce qui est tout un, debout et sans l'Enfant-Jésus. Nous retrouvons cette représentation dans les siècles postérieurs, principalement dans les images grecques. Ici je demande au P. Martinov la permission de faire une petite excursion sur son terrain, pour vous montrer la *Madona greca* de Ravenne et la mosaïque russe de Kiew.

Un fait qui m'a particulièrement frappé, c'est que nous retrouvons cette image de la Vierge orante en Gaule, dans les monuments primitifs de Saint-Maximin en Provence, auprès du tombeau de sainte Madeleine. Ce qui donne surtout de l'intérêt à cette image gravée assez grossièrement sur une dalle, c'est l'inscription dont elle est accompagnée. On y lit dans un latin qui trahit chez l'auteur une connaissance très-incomplète du latin : *Maria Virgo minester de tempulo Gerosale* : Marie, servante du temple de Jérusalem. Cette inscription, qui constate l'antiquité de la tradition relative à la Présentation de Marie au Temple, est encore précieuse au point de vue de l'iconographie ; elle semble indiquer le sens précis qu'on atta-

chait dans les premiers siècles à la figure de la *Vierge orante*. C'est Marie, pendant les douze années qu'elle a passées dans le Temple, occupée à la prière et au soin des vêtements sacrés. C'est le modèle de la vie intérieure que l'Église proposait dès lors aux femmes chrétiennes, et que Madeleine imita si parfaitement à la Sainte-Baume.

3°. — Si nous considérons maintenant la représentation des faits historiques dans lesquels la Vierge occupe une place, nous trouverons dans les catacombes une autre manière et comme un parti pris tout-à-fait différent. Dans cet ordre d'idées le peintre chrétien n'a pas donné à la Vierge les signes extérieurs de la majesté et de la puissance, il a cherché à présenter aux yeux une traduction aussi fidèle que possible du récit de l'Évangile.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer pourquoi tel ou tel fait de l'Ancien ou du Nouveau Testament a été représenté dans les catacombes de préférence à tel ou tel autre; constatons seulement que le fait de l'adoration des Mages y figure plusieurs fois. C'est la vocation des Gentils, sujet qui devait plaire particulièrement à des Romains.

Marie à Bethléem était dans le dénuement le plus complet, cela ressort du récit évangélique, et c'est dans ce dénuement que des Mages riches et puissants, prémices de la vocation des Gentils, vinrent offrir à son Fils leurs hommages et leurs présents. Telle est la scène que l'on a voulu représenter. Marie est vêtue ici d'une pauvre tunique ; elle n'a pas les ornements et la coiffure que nous lui avons vus tout à l'heure. Les personnages qui lui présentent leurs offrandes sont costumés à l'orientale ; ils portent les braies collantes et le bonnet phrygien. Pendant plusieurs siècles cette manière de les représenter sera maintenue exactement. La couleur locale, si recherchée de nos jours, n'était donc pas dédaignée à l'origine de l'art chrétien. On peut s'en assurer par les sarcophages et les ivoires sculptés dont nous avons sous les yeux de nombreuses reproductions.

Dans ces compositions de l'adoration des Mages, le contraste

entre la pauvreté de Marie et la richesse des visiteurs a été évidemment recherché. L'une d'elles semble en outre exprimer, par l'attitude de la Vierge, une tradition rapportée par saint Ephrem qui suppose que, soit humilité, soit crainte de la colère d'Hérode, la Vierge Marie essaya de détourner les Mages de leur dessein.

Pour compléter cet enseignement le peintre ou les peintres des catacombes ont tracé dans un autre endroit la prophétie de Balaam.

Une femme voilée est assise et allaite un enfant; à sa droite un homme debout montre l'étoile qui brille au-dessus d'elle : *Orietur stella ex Jacob*, une étoile sortira de Jacob, avait dit Balaam, le prophète de la gentilité, dont les Mages, d'après certaines traditions, étaient les descendants.

Ce sujet se rapporte encore à la vocation des nations païennes. On comprend l'importance que les Romains convertis devaient attacher à ces signes de leur appel à la foi.

Nous trouvons dans cette peinture le premier exemple de la Vierge allaitant son Fils, sujet qui sera si souvent reproduit à toutes les époques.

Je me suis arrêté un instant à ces représentations des catacombes, parce qu'il me semble indispensable de bien préciser le point de départ.

A côté de ces premiers essais de peinture chrétienne, il convient de mentionner les sarcophages des premiers siècles, où nous retrouvons les mêmes sujets et le même symbolisme.

Sortons maintenant des cimetières et venons au grand jour avec Constantin et saint Sylvestre. Les plus anciennes peintures des basiliques que nous ayons sous les yeux sont les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure à Rome et de saint Apollinaire à Ravenne.

Nous y retrouvons les mêmes faits, les mêmes traditions. Mais la manière se perfectionne. Ce n'est plus dans des galeries obscures ou sur des tombeaux que l'artiste chrétien exerce son talent, c'est sur l'arc de triomphe de la basilique. Les relations entre les chrétiens d'Orient et d'Occident, favorisées

par la protection accordée à la religion chrétienne, mettent en présence deux types, deux écoles qui vont bientôt se fondre en une seule, et le symbolisme prend un vaste développement.

Dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, nous voyons la Vierge, dans divers épisodes de sa vie, représentée, comme dans la peinture du cimetière de Sainte-Agnès, avec un riche costume romain, relevé par des broderies et des pierres; la tête coiffée à la romaine et sans voile. Voir l'*Annonciation*. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est la manière tout-à-fait symbolique dont l'adoration des Mages est figurée.

L'Enfant-Dieu est assis seul sur un large trône derrière lequel quatre anges se tiennent debout; au-dessus d'eux brille l'étoile. A droite du trône siége une femme revêtue du costume romain que nous venons de décrire; à gauche, est assise une autre femme voilée à l'orientale. M. Rohault de Fleury a parfaitement expliqué, dans son savant ouvrage sur l'Evangile, que ces deux femmes représentent l'Eglise des Juifs et l'Eglise des Gentils, l'Orient et l'Occident. Magnifique symbolisme dont le moyen-âge s'inspirera souvent en mettant en présence l'Eglise et la Synagogue.

Mais l'Eglise, c'est Marie au sens figuratif, et nous la retrouvons ici sous deux points de vue différents. A gauche, c'est Marie, fille de la Synagogue qui finit: à droite, c'est Marie, mère du peuple chrétien, qui commence. Ce sont les deux types d'Orient et d'Occident qui sont en présence, et qui vont bientôt se combiner pour n'en faire qu'un seul.

En effet, au VI[e] siècle, à Ravenne, nous retrouvons le sujet de l'adoration des Mages sous un nouvel aspect. La Vierge occupe le siége, comme dans la peinture des catacombes, et présente son Fils à l'adoration des Mages; mais le siége est devenu un trône somptueux, et le costume de Marie réunit à la sévérité du voile oriental la richesse du costume romain. C'est la synthèse des deux types antérieurs. C'est le type byzantin qui va régner presque sans modification pendant plusieurs siècles. Car nous le retrouvons avec ses caractères essentiels dans les plus anciennes statues romaines.

Je n'en citerai pour preuve que quelques-uns des spécimens que nous avons sous les yeux :

La vierge de Saint-Denys, autrefois à Saint-Martin-des-Champs, à Paris. — La statue de Jouy en Josas, appelée la *Diége* (*Dei Genitrix*). — La statue de Notre-Dame de la Seds, à Aix, etc. Mentionnons encore les reliefs de Chartres et de Paris, au tympan de la porte Sainte-Anne.

Avant d'entrer dans le moyen-âge, permettez-moi une remarque générale sur les divers exemples que j'ai cités. Le type du visage varie suivant les pays. Il est grec en Orient, romain dans les catacombes et sur les mosaïques de Rome, français en France et provencal à Aix. Ce n'est donc point un portrait que les artistes chrétiens voulaient faire, mais une création idéale, destinée, sans doute, à représenter Marie, mais dont les éléments sont puisés dans le milieu même qui l'a vue naître.

Avec le XIIIe siècle, une ère nouvelle commence ; la tradition n'est pas abandonnée ; mais une forme nouvelle apparaît. L'architecture, devenant de plus en plus symbolique, exerce une influence considérable sur l'iconographie.

Jésus-Christ est la colonne de l'Eglise, les douze Apôtres en sont les soutiens, de là l'idée de placer Notre-Seigneur au pilier central de la grande porte, au trumeau, et les douze Apôtres aux douze colonnes qui supportent la voussure. C'est par une disposition analogue que la Vierge et les Patrons spéciaux d'une église sont placés, celle-là au trumeau, ceux-ci dans l'ébrasement du portail. J'ajouterai que cette place convient particulièrement à Marie au point de vue symbolique. Quelle est, en effet, sa place dans l'œuvre de la rédemption ? Elle est la porte par laquelle Jésus-Christ est entré dans le monde. Et dans l'œuvre de notre sanctification, elle est au commencement de tout, c'est elle qui prépare, elle qui montre la voie, elle est encore la porte : *Felix cœli porta,* s'écriait le moyen-âge. Pour comprendre les représentations symboliques d'une époque, il faut toujours en chercher le sens dans les textes contemporains. C'est la même pensée qui a inspiré le

vers de l'*Ave Maris stella*, et la statue de la Vierge placée au trumeau de la porte.

Quel est le caractère général de ces sculptures? Marie y est représentée avec ses vêtements traditionnels, la robe, le manteau et le voile. Elle a les pieds chaussés et la couronne au front. L'Enfant-Jésus, au moins dans les plus anciennes, à la même attitude que dans les Vierges assises; il bénit de la main droite, et tient dans la gauche le globe ou l'Évangile.

A partir de cette époque, la liberté d'expression est beaucoup plus grande, la Vierge sourit, et son regard se porte avec amour vers l'Enfant-Dieu. Nous avons sous les yeux un moulage d'une magnifique statue du XIIIe siècle qui nous donne une grande idée du genre.

A partir du XIVe siècle, ce type de la Vierge multiplié presque à l'infini, dégénère de sa première grandeur. La pose devient maniérée; l'Enfant-Jésus, oubliant la gravité qui convient à sa divine personne, semble jouer avec sa mère; il y a de la grâce, sans doute, mais le caractère s'altère progressivement et l'on commence à pressentir la renaissance.

Après cet aperçu rapide sur un point seulement de la sculpture au moyen-âge, il faudrait parler de la peinture à la même époque, c'est-à-dire montrer comment les grandes écoles d'Italie ont compris et interprété au moyen-âge l'iconographie de la Vierge. Car, pendant que la France poussait si loin le développement de la sculpture chrétienne dans ses grandes cathédrales, l'Italie ouvrait à la peinture des horizons nouveaux. Mais il faudrait, pour être complet, une science que je n'ai pas et un temps qui nous fait défaut.

Revenons sur nos pas, et après avoir vu comment le moyen-âge français entendait la représentation de la Vierge Marie, disons un mot de la manière dont il a raconté son histoire.

Les épisodes de la vie de la très-sainte Vierge que nous avons vu représenter dans les premiers siècles sont peu nombreux, et ne sortent pas, en général, des données précises de l'Évangile.

Il y a d'abord l'*Adoration des Mages*, dès les catacombes.

Plus tard, dans les mosaïques de Rome nous voyons l'*Annonciation*, la *Présentation de Jésus au Temple*.

Nous avons dit pourquoi le sujet des Mages était préféré des premiers fidèles. Les deux autres sujets semblent avoir été amenés par celui-ci ; c'est le mystère de l'Incarnation raconté plus au long. Pendant longtemps on n'en peignit pas d'autres, ou du moins il n'en est pas resté de trace. Les hérésies byzantines et en particulier la fureur des Iconoclastes furent peut-être l'obstacle au développement de l'Iconographie. Mais dès le IXe siècle, nous voyons représenter la *Visitation* et l'*Assomption de la Très-Sainte Vierge*.

Le moyen-âge qui dédia tant et de si belles églises à Marie, ne pouvait se borner à un si petit nombre de sujets ; il a voulu avoir l'histoire complète de Celle pour laquelle il avait une si tendre dévotion, et recueillant toutes les traditions relatives à sa naissance, à sa vie et à sa mort, il a constitué une sorte de cycle iconographique, dans lequel la tradition et même la légende ont trouvé place à côté des récits évangéliques.

C'est là que les sculpteurs et les peintres ont puisé des inspirations nouvelles.

Si nous y prenons garde, nous trouverons ce cycle traditionnel sculpté presque en entier sur les parois extérieurs de Notre-Dame de Paris. Nous avons sous les yeux des photographies de la façade occidentale, qui nous donnent plusieurs des sujets que nous allons simplement énumérer. Au portail : Les parents de la Sainte-Vierge annoncée par un Ange. — La Porte Dorée et l'Immaculée-Conception de Marie. — La Présentation de Marie au Temple. — Le mariage de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. — L'Annonciation. — La Visitation. — La Nativité du Sauveur et le réveil des Bergers.

Le portail du nord est consacré à l'Adoration des Mages et aux autres mystères de l'enfance du Sauveur.

De l'Adoration des Mages, il ne reste que la statue de la Vierge. Ici, l'importance même qu'on voulut donner à ce sujet, toujours préféré, amena une modification importante dans la disposition traditionnelle. La Vierge est debout au

trumeau de la porte. Les Mages, aujourd'hui disparus, étaient debout dans les trois niches qui font face.

Dans le bandeau de la porte, noue voyons la *Nativité,* le *Massacre des Innocents* et la *Fuite en Égypte.*

Si nous continuons notre promenade autour de Notre-Dame, nous admirerons encore divers sujets relatifs à la Mort et à l'Assomption de la Sainte-Vierge, dans les reliefs extérieurs de l'abside. Les cinq premières compositions sont directement inspirées de la *Légende dorée.*

Enfin, le sujet de l'Assomption corporelle et du couronnement de la Vierge, reparaissent dans de grandes proportions dans le tympan du portail de droite à la façade occidentale, et font pendant aux scènes de l'enfance de Marie.

Cette histoire monumentale de la Vierge, commencée au XIIe et achevée au XIVe siècle, n'a pas, dans les sculptures que nous venons d'énumérer, l'unité de style et de proportions qui constituent un ensemble parfait, une œuvre concrète, si je puis m'exprimer ainsi; mais ces éléments, que l'on retrouve dans plusieurs églises de la même époque, vont peu à peu prendre corps, et donner lieu à des compositions plus unifiées.

Nous en avons un fort bel exemple dans les tapisseries de Reims qui, bien que datant du commencement du XVIe siècle, sont comme la synthèse de la tradition du moyen-âge, dont nous avons reconnu tout à l'heure les éléments dans les sculptures de Notre-Dame. Les mêmes sujets y sont traités, et sont accompagnés de figures tirées de l'Ancien Testament. Ce qui les rend surtout précieuses, c'est la légende explicative en vers français qui accompagne chaque tableau. En laissant de côté, dans ces strophes, ce qui s'applique aux figures de l'Ancien Testament, nous pourrions les inscrire sous les sculptures de Notre-Dame, aussi bien que sous les tapisseries de Reims. Les mêmes faits sont toujours traités de la même façon. Il résulte de cette confrontation des lumières vraiment surprenantes sur l'unité de la doctrine dans la tradition des artistes.

La conception immaculée de Marie, exprimée plusieurs fois dans les légendes des tapisseries de Reims dans des termes parfaitement clairs, est représentée de la même façon que dans les sculptures de Notre-Dame, par la rencontre de Siméon et Anne sous la Porte Dorée.

Il me semble que si un peintre me demandait des conseils pour peindre l'histoire de la Sainte-Vierge, je lui dirais : Étudiez ces tapisseries, tout est là. La manière et la composition pourront et devront différer, mais les éléments du sujet sont réunis, et ce travail est l'œuvre de plusieurs siècles de tradition.

Il faudrait des heures pour entrer dans quelques détails ; hâtons-nous de conclure.

Je montrais l'autre jour notre exposition à un prédicateur, apôtre enthousiaste de la dévotion à Marie. A mesure que je lui signalais les principaux types qui sont réunis dans ce mois de Marie d'un nouveau genre, il hochait la tête en disant : « Oui, oui, c'est beau, c'est très-beau, mais ce n'est pas la Sainte-Vierge. » Et à chaque tableau c'était à peu près la même réponse. Les compositions suaves du *Fra Angelico* l'ont distrait un moment de sa désespérante réflexion, mais après il y revenait de plus belle : « C'est beau, mais ce n'est pas la Sainte Vierge », et comme conclusion finale : « Pour moi, me dit-il, il résulte de tout cela qu'il est impossible de représenter la Sainte-Vierge. »

Heureusement que tous les visiteurs n'ont pas eu la même impression, et si les représentations de Marie sont toujours très-loin de l'idéal, ce n'est qu'un motif de plus de chercher vraie voie et de la montrer aux artistes. La science de l'iconographie ne suffit pas pour donner l'inspiration, mais c'est un élément indispensable pour lui imprimer une bonne direction et la rendre féconde pour le bien.

Ma conclusion est donc tout autre, et pleine d'espérance.

Les grandes choses ont toujours commencé petitement dans l'Église de Dieu, et les développements précoces, les éclosions prématurées n'ont jamais exercé une action dura-

ble. Les œuvres de destruction vont vite, et tout le monde peut démolir. Mais pour construire il faut des plans, des matériaux, des bras exercés, tout cela ne s'acquiert pas en un jour. Allons lentement, et nous irons sûrement. Le proverbe italien est sur toutes les lèvres.

L'œuvre de notre Société ne sera durable qu'à cette condition. Le plan est tracé, les ouvriers commencent à venir et les matériaux ne feront pas défaut. Cette exposition en est la preuve.

En quelques jours, sans bruit, sans publicité, en faisant appel à quelques personnes de bonne volonté, nous avons réalisé, au point de vue de l'enseignement, une œuvre importante.

C'est une première expérience ; nous ferons plus et mieux l'année prochaine ; on pourra élargir le cadre et le local ; donner une place aux œuvres contemporaines et le *Salon de l'Art chrétien* sera fondé.

J. Germer-Durand.
des Augustins de l'Assomption.



ESSAI SUR LES CHANSONS DE GESTE (1).

Parmi les épopées que nous ont transmises les nations, soit de l'antiquité, soit des temps modernes, on remarque deux familles distinctes. Les unes sont vraiment patriotiques, populaires et animées d'un souffle guerrier, leur physionomie exprime la rudesse du barbare et la naïveté de l'enfant, la foi brille dans leurs regards, leur main s'appuie sur un glaive antique ; en vain chercherait-on en elles quelque forme empruntée, elles plaisent surtout par leur air de jeunesse, par l'expression franche et naturelle de leurs traits. Malgré leur longueur, quelquefois démesurée, on devine qu'elles furent chantées autrefois, qu'elles ont couru plus rapides et plus légères sur les lèvres de tout un peuple.

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

On peut les définir avec M. Paulin Paris : « LES NARRATIONS POÉTIQUES QUI PRÉCÈDENT LES TEMPS OU L'ON ÉCRIT L'HISTOIRE. »

Les autres n'ont plus ni la simplicité, ni la fraîcheur du premier âge ; il est vrai que la coquetterie s'efforce d'y suppléer. Elles imitent scrupuleusement leurs sœurs, se revêtent comme elles d'une pesante cuirasse, mais cette armure reluit d'un faux éclat ; elles n'ont ni le feu de l'inspiration, ni la naïveté de la foi. Telles sont l'*Énéide*, la *Thébaïde*, la *Henriade*, fruits d'une civilisation trop raffinée pour être sincèrement épique ; mais, à ces épopées primitives, écloses en leur temps et dont nous retrouvons le type le plus parfait dans les chefs-

(1) Voir *Les Épopées françaises*, par Léon Gautier.

d'œuvre d'Homère, l'enfant immortel, se rattachent les *chansons de nos trouvères.*

Ce sont ces dernières, trop longtemps et trop injustement oubliées, que l'on va étudier sous le triple point de vue de leur histoire, de leur esprit, de leur poésie. Cette étude, dont les éléments ont été puisés dans l'excellent ouvrage de M. Léon Gautier, ne sera peut-être pas inopportune au moment où la *Fille de Roland* (1) et la *Légende des Paladins* (2) ont amené dans notre poésie comme un nouvel épanouissement des traditions du moyen-âge.

I

Formation et exécution des chansons de Geste.

Nous devons, pour remonter aux véritables sources de notre épopée française, pénétrer dans les sombres forêts de la Germanie. Là, vit un peuple belliqueux, qui joint à des mœurs barbares une imagination merveilleusement poétique. Le chant est mêlé à tous les actes de son existence ; c'est par le chant qu'il s'excite au combat, c'est par le chant qu'il endort les rares loisirs de la paix. Lorsqu'il se lève en brandissant sa framée et se range devant l'ennemi, il entonne son terrible bardit qui doit décider de la victoire. Le bardit est pour les Germains plus entraînant que le son du clairon pour nos soldats français ; il lui présage le triomphe ou la défaite : il résume toute la colère qui bouillonne dans l'âme à l'heure de la bataille ; c'est l'accent même de la valeur. On l'entonne sur un rythme sauvage, on l'accompagne en frappant sur les boucliers, harmonie étrange qui a souvent glacé l'ennemi de terreur et l'a vaincu sans combat. Puis, au retour de l'expédition, lorsque le Frank, fatigué de ses luttes, se repose dans la mollesse et les festins, sa pensée se plaît à revenir sur le pas-

(1) *La Fille de Roland,* drame en 4 actes, par M. le vicomte H. de Bornier.
(2) *La Légende des Paladins,* par M. Autran, de l'Académie Française.

sé ; il chante ses souvenirs, comme il chantait sa colère ; il chante ses exploits dans la mêlée ; il chante ses dieux, Tuiscon et Mannus ; il chante l'origine et les auteurs de sa nation : *Celebrant carminibus antiquis originem gentes conditoresque.* Il est poète autant que guerrier.

Ce peuple passe le Rhin, et quand nous le retrouvons assis dans les plaines de la Gaule, son double caractère ne s'est point démenti. Dans la foule et dans les armées circulent des odes guerrières, moins farouches, moins cruelles que le bardit, mais tout aussi puissantes, tout aussi répandues. D'ailleurs un vaste champ est ouvert à l'imagination des poètes. Cette invasion subite du territoire romain, cette première rencontre de l'extrême barbarie avec l'extrême civilisation, la série des victoires de Clovis et son baptême dans la cathédrale illuminée, les efforts de ses fils pour sauver le royaume, ces luttes terribles entre les deux éléments d'une société naissante, en un mot ce pénible travail que l'on pourrait appeler l'enfantement d'une grande nation, tout cela parlait au cœur et exaltait l'enthousiasme. Alors s'opère une sorte de transformation dans les cantilènes primitives ; elles conservent au fond cet esprit militaire et rude qui est le propre du Germain ; mais elles s'adoucissent insensiblement sous l'influence de deux sentiments nouveaux, la foi chrétienne et l'amour de la patrie. Je dis la patrie à dessein : ces hommes qui avaient vécu jusque-là en nomades, dispersés dans les bois, sans autre lien que quelques réunions solennelles et la fraternité des armes, s'attachèrent à un sol conquis par leur épée et arrosé de leur sang. Quant à la religion, ils s'étaient donnés à elle avec toute l'ardeur de leur jeunesse, avec une confiance tellement entière qu'elle était devenue le ressort de leur politique et la base de leur constitution.

C'est là un changement mémorable : le caractère germanique s'efface, l'esprit français s'éveille, et les cantilènes sans doute reproduisirent fidèlement cette révolution. Les documents font défaut ; mais il en est un bien précieux qui résume cette heureuse épopée, et révèle ce tempérament belliqueux

et poétique de nos pères, régénérés sur les fonts baptismaux de Clovis. C'est le prologue de la loi salique :

« L'illustre nation des Francs a Dieu pour fondateur ; elle est puissante dans la guerre, fidèle dans la paix, profonde dans le conseil. Elle est belle de corps et remarquable par sa blancheur, audacieuse, rapide, terrible, récemment convertie à la foi catholique et pure de toute hérésie. Vive le Christ qui aime les Francs ! Puisse ce Seigneur des seigneurs, puisse Jésus-Christ protéger leur royaume, remplir de sa grâce ceux qui le gouvernent, conduire leur armée, les mettre à l'abri derrière le rempart de la foi et leur accorder miséricordieusement et la paix et la joie et le bonheur ; car c'est cette nation qui, forte et courageuse comme elle était, a rejeté vigoureusement de sa tête le joug odieux des Romains, et qui, après avoir reçu le saint baptême, a recuilli les corps des martyrs que les Romains avaient consumés par la flamme et tranchés par le fer. Elle les a enchâssés dans les pierres précieuses. »

Tels étaient dans une autre sphère, les idées et le style de la cantilène ; revêtue de la langue populaire, courte et vive, elle se répandait parmi le peuple qui la répétait à toute heure, elle volait sur toutes les lèvres, et les femmes l'accompagnaient en battant joyeusement des mains. Cependant, malgré son immense diffusion, notre poésie était destinée à périr d'une mort prématurée, si un grand homme n'était venue ranimer l'inspiration épuisée et découvrir de nouveaux horizons.

On sait dans quelle décrépitude précoce s'affaissa la première race de nos rois. Durant cette triste et longue période des monarques fainéants, la muse populaire cherchait en vain des exploits dignes de ses chants, les glaives s'étaient prostitués à la guerre civile : elle devait se taire faute de sujets, et ce silence l'aurait tuée lorsque Charlemagne parut et la sauva.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur Charlemagne, sur cette tête qui soutint sans faiblir le poids de sa couronne d'Occident, sur cette main qui porta l'épée contre tant d'ennemis et traça les *Capitulaires*, pour reconnaître le plus épique de tous les grands hommes. Je n'ai point à rappeler ici comment il

parut dans une époque critique à la fois pour la royauté française dégénérée et pour l'Europe morcelée par des centaines de petits États. Comment en face de cette confusion il rêva l'unité de l'ancien empire d'Occident, et reconstitua sur des bases chrétiennes l'œuvre païenne des Césars; comment il promena à travers l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne tremblantes, ses armées que Dieu lui-même semblait faire mouvoir; comment dans ses heures de loisir il organisa son immense royaume, et ajouta aux gloires du conquérant celles du législateur; comment il s'éleva au comble de la puissance et de la sagesse en s'agenouillant aux pieds de Léon III pour recevoir la couronne; comment, enfin, il réalisa le type chrétien de l'empire *qui consiste à rester toujours armé auprès de la Vérité désarmée*.

Ce grand règne renouvela la poésie populaire et lui donna un nouvel essor. On sait ce que devint l'œuvre de Charlemagne sous ses indignes successeurs. L'empire se fendit, se morcela comme par le passé, et retomba pour longtemps dans sa première confusion. Ce fut alors qu'au milieu de l'éparpillement de la féodalité, on se souvint avec amour et admiration de cette imposante figure. L'éloignement, les regrets, la haine du présent, grandirent encore Charlemagne aux yeux de la postérité malheureuse. On se demanda comment les limites d'une vie ordinaire avaient pu encadrer tant de travaux, et l'on fit vivre plus de deux cents ans l'Empereur à la *barbe fleurie*. Que de beaux spectacles présentait, d'ailleurs, ce règne éblouissant, ces victoires sur les Musulmans que le Français exècre comme les démons, ces champs de Mai tenus avec tant de magnificence, où l'on voyait comparaître humiliés et vaincus tant de rois orgueilleux, cette cour d'Aix-la-Chapelle avec son perron d'acier et ses tables de marbre incrustées d'or, ce couronnement solennel dans la ville du Pape. Ce Witikind farouche et indomptable qui s'agenouille, brise son épée et reçoit le baptême, tels sont les tableaux émouvants devant lesquels s'enflamme l'imagination populaire. L'histoire se transforme en légende, où tout exploit devient une merveille, où

les défaites elles-mêmes sont autant de triomphes, où Roncevaux se change en un sublime Waterloo que la France célèbre avec fierté.

C'est la période de splendeur pour nos cantilènes; du neuvième au onzième siècle elles ne cessèrent pas de retentir du midi au nord de la France : on célébra le grand roi, ses guerriers, dans des couplets animés du plus naïf enthousiasme, jusqu'au jour où les trouvères réunirent ces chansons pour construire nos épopées.

On peut sinon suivre pas à pas le développement de cette poésie, du moins constater ses progrès de siècle en siècle et affirmer sans hésitation son immense diffusion. « Quels sont les royaumes, dit l'hagiographe de Guillaume de Gellone, quels sont les pays, quels sont les peuples, quelles sont les villes qui ne redisent pas la puissance du duc Guillaume, l'énergie de son âme, la force de son corps, ses glorieux et innombrables triomphes militaires? Quels sont les chœurs de jeunes gens, quelles sont les assemblées des peuples, quelles sont surtout les réunions de chevaliers et de nobles, quelles sont les veillées religieuses qui ne fassent retentir, qui ne chantent son histoire en cadence, qui ne disent point quel fut Guillaume et quelle fut sa grandeur, avec quelle gloire il a servi sous Charles. Tous ces faits, toute l'histoire de sa vie, sont on ne peut plus connus de tout l'univers. » On voudrait définir et peindre la poésie populaire qu'on n'emploierait pas des traits plus expressifs.

Cependant comme l'immense couronne de Charlemagne avait englobé dans le même royaume des nationalités différentes, on remarque une bifurcation dans le genre des cantilènes, au moment où les éléments hétérogènes de l'empire se séparèrent pour toujours. Un double courant s'établit dans ces productions spontanées : les unes conservent malgré les exagérations des poètes un caractère profondément historique, les autres se perdent dans la légende, et n'obéissent guère plus qu'à la fantaisie. Voyez la cantilène de Saucourt, elle s'exprime avec tant de chaleur, s'adresse à des sentiments tellement vifs en notre âme qu'on

ne saurait la lire sans émotion. Son héros est un personnage des Annales françaises, c'est Louis III, fils de Louis le Bègue. La chanson d'Hildebrand au contraire nous laisse froids malgré la description de son terrible duel; les guerriers qu'elle fait agir nous sont inconnus, étrangers même; ils n'ont dans la physionomie rien de chrétien, rien de français. Ce sont là deux poésies en présence, ce sont deux nations qui se disent adieu. La France pour faire revivre ses souvenirs religieux et chevaleresques dans nos épopées, l'Allemagne pour engloutir ses sombres traditions dans l'immense océan des Niebelungen.

Nous voici parvenus à l'heure où notre cantilène désormais insuffisante pour embrasser tous les exploits de nos héros légendaires, se transforme en épopée. Métamorphose mystérieuse d'autant plus difficile à expliquer, que plus rares sont les documents.

On a prétendu en se basant sur la fameuse chronique de Turpin, que nos chansons de geste étaient sorties des légendes latines, rédigées par la main savante des clercs, c'était effacer complétement le passé glorieux de notre poésie épique, et rendre inexplicable l'esprit guerrier qui la domine. Comment admettre qu'une œuvre toute militaire, qui respire la guerre à pleins poumons, où les épées se croisent à chaque vers, où le sang coule de mille blessures, soit sortie d'un monastère, cet asile de paix et de douceur, tout pieux et tout mystique. Il y a dans le récit de Turpin de longues digressions théologiques, des citations nombreuses, des discussions sans fin, un symbolisme tout monacal. D'ailleurs, le style est plein d'emphase et de redondance, travaillé, surchargé, il trahit l'étude et l'affectation de la décadence. Est-ce là le caractère et le ton de nos épopées chevaleresques? Elles ont la foi chrétienne, sans doute, mais une foi naïve qui, du moins chez les plus anciennes, ne dogmatise jamais. La forme en est rude, franche, naturelle, le trouvère ne vise pas à l'effet, il raconte avec toute la chaleur d'un homme convaincu et pénétré de son sujet. En face de ces grâces recherchées d'une part, et

de ces beautés originales et sauvages de l'autre, peut-on se demander longtemps quelle est la copie et quel est le modèle! On comprend qu'un clerc ait pris en main l'œuvre d'un chanteur populaire, ait essayé de l'orner, de la traduire dans une langue plus lettrée, persuadé qu'il en rehaussait le prix par ces embellissements de mauvais goût. Mais peut-on admettre qu'un poète ait prit plaisir à défigurer les chroniques des couvents, à retrancher tout ce qu'elles ont de poli et d'agrémenté, pour les revêtir d'une rude écorce? Enfin, les dates se prononcent avec la brutalité des chiffres, et nous savons positivement que la légende de Turpin est postérieure aux premiers essais des trouvères. Ce qu'il faut dire, c'est que jaloux de l'immense diffusion de nos chansons de geste, dont ils dédaignaient la langue grossière, les lettrés voulurent par leurs productions plus polies et plus savantes, balancer le succès de ces poèmes, ils prétendirent perfectionner, ils ne firent que gâter; mais avec le temps, on se persuada dans les classes supérieures de la société, que le texte latin était l'original et le roman populaire la copie.

Nos épopées se formèrent par un procédé plus naturel, on ne fit que juxtaposer d'abord un certain nombre de chansons primitives, dont chacune avait autrefois sa vie propre et indépendante. Les premières tentatives en ce genre furent simples et timides : on enfilait un chapelet de cantilènes, se rapportant à un même sujet, le plus souvent sans les rattacher entre elles ; parfois le narrateur scrupuleux se hasardait à fondre par une soudure les couplets trop disparates, à relier par des transitions fort grossières les changements de scène trop brusques. Cette méthode pouvait conserver à l'antique poésie tout son cachet; elle n'en contenait pas moins un germe de mort. Le poète, souvent ignorant, recueillait les traditions sans choisir. L'identité des noms lui suffisait pour lui faire attribuer divers exploits au même héros, et c'est ainsi que dans plus d'un poème Charlemagne a endossé les défauts de Charles-le-Chauve. La confusion des personnages amena l'altération des types.

Ce procédé néanmoins se modifia dans la suite, la soif du nouveau a toujours dévoré le public, et les auteurs qui vivent de la faveur populaire ont dû se soumettre à cette impérieuse tyrannie. Nos trouvères commencèrent par prêter une oreille attentive à toutes les traditions qui circulaient dans la société de leur temps, et une fois riches de ce trésor, ils combinèrent les éléments d'une vaste épopée, de manière à former, sans toucher à l'intégrité des parties, un tout harmonieux et compacte. On se fatigua bientôt de cette minutieuse exactitude ; c'était un système trop historique qui entravait souvent l'imagination du poète, *pene historico rite*, comme dit Jornandès. Du nouveau ! Du nouveau ! criaient les auditeurs impatientés d'entendre répéter sans cesse la défaite de Roncevaux ou le drame d'Aliscamps : il fallut bien leur en donner. Nos poètes revinrent alors sur les premières chansons, les retouchèrent selon le goût du temps, et ce fut le premier pas vers la décadence : ils délayent, ils surchagent, ils allongent outre mesure cette poésie sobre et nerveuse des temps antiques ; ici ils ajoutent une description, là ils intercalent un discours, de temps en temps ils forgent une bataille pour stimuler l'émotion et varier l'intérêt ; cependant ne nous plaignons point encore, le fond demeure intact. Hélas ! il ne sera pas longtemps respecté : les plus hardis essayent de modifier l'action et d'introduire dans le récit un ou deux épisodes purement imaginaires : la tentative réussit, et dès lors la licence fut sans frein. On fit bon marché de la tradition, des personnages supposés parurent en foule, accomplissant des exploits fabuleux, adroitement dérobés à la gloire d'un Charlemagne ou d'un Roland : tel est Anséis, de Carthage. Le poète souvent se donnait moins de peine, il mettait à contribution la chronique de Turpin ou empruntait aux féeries de la Table-Ronde des fictions excentriques et dépourvues d'originalité. Il fallait, toutefois, se précautionner contre la défiance du public, qui soupçonnait bien quelque supercherie sur la trame habilement ourdie de romans nouveaux. Le trouvère se jouait alors de la candeur de son auditoire, il lui mentait à la

face avec une rare impudence et, se redressant avec un air plein de suffisance et d'érudition, il s'écriait avant de commencer : « Tout ce que nous allons vous raconter est entièrement neuf, seulement les anciens poètes étaient des ignorants, qui ont laissé pourrir ces belles choses dans une lamentable obscurité. Mais nous voici et vous allez entendre des merveilles. » Ce qui voulait dire dans le bon français de l'époque : « Il n'y a rien d'antique dans toute notre chanson, ce n'est qu'une œuvre de pure imagination. »

Ces données nous expliquent clairement les variations que subissent selon les siècles les débuts des épopées carlovingiennes. Lorsque la chanson de geste avait pour elle l'attrait de la nouveauté et que les auditeurs plus simples se contentaient de récits moins compliqués, le trouvère entrait brusquement, *in medias res*, sans s'arrêter à de longs préambules. C'était, il faut l'avouer, un heureux temps que celui où le public, moins poli, ne se laissait pas charmer par les subtilités d'un début savant. Il ne dura pas, et lorsque, forcé par les exigences d'une société plus lettrée, le poète eut inventé des intrigues plus complexes, il songea à placer en tête de son œuvre un résumé succinct où il explique en quelques vers la suite des événements qui vont se dérouler. Ainsi s'ouvre la chanson d'Antioche :

C'est la sainte Ville qui est tant à louer,
Où Dieu laissa navrer son corps et n'en faire qu'une plaie,
Où il le laissa frapper de la lance et poser sur la croix.
Celui qui sait le nom de cette ville, l'appelle Jérusalem.
Vous allez aujourd'hui entendre parler de Jérusalem
Et de ceux qui allèrent adorer le Saint-Sépulcre ;
Comment ils rassemblèrent de toute part leur armée.
Jamais on n'entendit parler d'un tel pèlerinage,
Il leur fallut pour Dieu endurer mainte peine :
La soif, le chaud, la froidure, la veille, la faim.
Ah ! certes le Seigneur Dieu a bien dû les en récompenser
Et placer leurs âmes dans sa gloire.

Il y a encore là de véritables beautés, et la décadence du

genre ne se fait que vaguement pressentir. Certes, l'Iliade commence moins fièrement que notre poème, et le πολλὰς ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν n'émotionne point le lecteur aussi profondément que les premiers vers que nous venons de lire. Mais cette dignité, après s'être maintenue quelque temps, finit par disparaître, et le trouvère, pour justifier les excès de sa fantaisie, dût songer avant tout à se disculper aux yeux de son auditoire, en citant les sources et les autorités prétendues où il avait puisé ses merveilleux récits.

Ce fut le dernier degré de l'abaissement. Désormais plus rien de noble et d'élevé dans ces premières notes de la chanson, on perd de vue les héros et le sujet ; le trouvère, tout plein de lui-même, n'entretient le public que de sa propre personne : il se pose en savant, en chercheur, il dénigre ses confrères pour établir plus solidement sa réputation, et ce n'est qu'après avoir ébloui son auditoire par cette menteuse parade d'érudition qu'il entre en matière et fait paraître ses guerriers. Écoutons Adenès dans son roman de *Berthe aux grands pieds* :

« A l'issue d'avril, un temps doux et joli, quand on voit poindre les herbelettes et reverdir les prés, et que les arbrisseaux désirent d'être tout en fleurs, précisément à cette époque dont je vous parle, j'étais dans la cité de Paris, un vendredi, et, à cause que c'était vendredi, je pris la résolution en mon cœur d'aller à Saint-Denis pour réclamer la merci de Dieu. A un moine courtois nommé Savari je m'accointai si bien (j'en remercie bien Dieu !) qu'il me montra le livre aux histoires, où je lus l'histoire de Berthe ou de Pépin, et comment celui-ci assaillit le lion. Apprentis jongleurs et méchants écrivains, qui ont pris cette histoire à gauche et à droite, en cent endroits, l'ont tellement faussée que je n'ai jamais vu chose pareille. Je restai à Saint-Denis jusqu'au mardi, si bien que j'emportai la véritable histoire avec moi. Je vous dirai donc comment fut Berthe en la forêt, où elle endura et souffrit mainte grosse peine. L'histoire est rimée de telle sorte, je vous

le promets, que les plus mal disposés en seront tout ébahis, et que les autres en seront tout réjouis. »

Que de fourberie, que d'habileté dans cet inutile préambule ! Le poète a lu l'histoire qu'il débite, il tient le manuscrit en possession, il l'a trouvé lui-même dans une abbaye, comment ne pas ajouter foi à tant de preuves qui protestent de sa véracité ? Cependant tout cela n'est qu'un conte inventé pour tromper le peuple, et l'on se prend à regretter le début simple et saisissant de Roncevaux, en face de ces fables ingénieuses qui impatientent le lecteur de bon goût.

D'ailleurs, une fois la poésie en voie de décadence, tout se dégrade dans la chanson de Geste, et le corps ne vaut pas mieux que la tête. Il n'est rien de spontané et de naïf comme les premiers essais de la muse populaire. Les vieux trouvères dépeignent, avec toutes les couleurs de leur imagination brillante des événements auxquels ils croient avec une foi profonde ; ils sont à la fois poètes et historiens. Aussi le récit coule-t-il sans efforts ; c'est un fleuve qui déroule majestueusement ses eaux. L'unité ressort de la féconde et puissante simplicité du sujet, on ne raconte qu'un seul fait ; on devait plus tard redire la vie d'un héros depuis le berceau jusqu'à la tombe. Point de division dans le poème, les vers montent tranquillement depuis le cœur jusqu'aux lèvres.

Quelques siècles plus tard, interrogez Adenès : « Aujourd'hui, vous répondra-t-il, nous ne croyons plus aux actions que célèbrent nos chants, notre poésie n'est plus le fruit de l'enthousiasme, la voix de la conviction ; notre talent se borne à jeter quelques pensées toujours dans le même moule, c'est le secret de notre art que je vous livre, ne me trahissez pas ? Voulez-vous faire aussi bien que moi ou n'importe quel ménestrel en vogue un poème goûté du public et applaudi par la foule ? Commencez par affirmer effrontément votre bonne foi, puis, une fois maître de la confiance, entrez en matière hardiment. Vous pouvez choisir pour mise en scène une cour plénière, je suppose, c'est le moyen de tracer une description à grand

effet, qui plaît toujours malgré sa haute antiquité. Ayez soin cependant de retoucher certains détails, introduisez de nouveaux ornements, rafraîchissez quelques tapisseries ; faites jouer vos seigneurs aux échecs : c'est le passe-temps traditionnel. — Vous pouvez maintenant introduire un ambassadeur païen : c'est là un coup de théâtre qui produit dans l'auditoire une violente émotion. Quand cet arrogant personnage paraît tout d'un coup au milieu des réjouissances et des festins, quand il jette son défi insolent, vous verrez les dames frémir et le chevalier chercher involontairement son épée, comme s'il allait punir le sarrazin de ses bravades. Enfin la guerre est déclarée. Que vous dirai-je? avec un peu d'habileté vous pouvez remplir dix mille vers par le récit d'une expédition. N'avons-nous pas de nombreux et longs poèmes consacrés à l'assaut et à la prise d'une seule ville? Cependant vous devez choisir un héros. Consultez la généalogie d'un de nos plus fameux guerriers antiques, vous y trouverez sûrement le chevalier qu'il vous faut : jeune, courageux, et même un peu aventurier. Il est du suprême bon goût que ses premières années soient durement éprouvées, faites-le naître dans les bois pendant que des traîtres poursuivent sa mère. Puis, lancez-le sur les champs de bataille, encore tout enfant. Surtout n'oubliez pas de mettre un traître auprès de lui, ce personnage odieux se nommera Macaire, Hardié, Alori, Fromont, Ganelon, comme vous l'entendrez. C'est un homme à la mine sombre, au regard équivoque, un empoisonneur, un lâche, destiné à la corde ou au dernier supplice. Vous aurez dans ce rôle un puissant moyen d'action. Il en est d'autres moins précieux mais tout aussi exploités et plus émouvants ; la femme d'abord ; (toutefois, rappelez-vous que votre héros est chrétien); les géants qui vous permettent de faire palpiter votre public dans les alternatives d'un duel pathétique, enfin, pour faire pièce au Ganelon, vous pouvez donner au chevalier un ami qui le protége et le sauve dans les périls. Ici, retenez mon conseil : choisissez parmi les paysans et non parmi les gentilshommes cet auxiliaire vigoureux, qui doit se couvrir de gloire et quelquefois

éclipser son noble compagnon. Le peuple des campagnes en sera flatté, et vous humilierez un peu ces nobles, qui nous renvoient le plus souvent l'estomac plein et les mains vides.— Il est temps de finir et voici le dénouement. Vous êtes en guerre avec les Sarrazins, l'émir ennemi a une fille toujours fort belle, fort aimable, faites-lui donner le baptême par votre chevalier, qu'elle épousera ensuite. Ce sera la fin de la lutte et de votre poème aussi. Quelques couplets pour célébrer les noces, et puis arrêtez-vous en priant Dieu de bénir vos auditeurs.

« Telle est ma théorie, Messires, et nous ne sortons guère aujourd'hui du cercle que je viens de tracer pour duper la foule crédule ; nous rajeunissons les accessoires, le fonds demeure uniforme. C'est un thème invariable, inépuisable même, mais l'originalité a disparu, et les temps qui viren fleurir la chanson de Roland sont passés pour toujours. »

Adenès nous a découvert une bien triste réalité, l'abâtardissement de la poésie populaire tombée dans la routine et le mécanisme. L'artifice succéde à la simplicité, la formule à l'inspiration. Nous pourrions demander encore au complaisant trouvère bien d'autres renseignements sur nos épopées ; certes, il serait curieux d'en étudier avec lui le style et la versification. Ce serait là tout un traité à composer, la mesure, l'assonance, la rime, la césure, l'élision, le couplet, sont autant de parties qui forment le vêtement extérieur de nos poèmes ; mais je passe ces détails un peu techniques pour arriver à l'exécution d'une chanson de Geste.

Notre roman est terminé ; il est là couché sur des feuilles de vélin, il n'attend que le printemps pour s'envoler ; comment lui donnerons-nous des ailes, ou pour parler plus simplement, comment l'éditerons-nous ? Ce mot tout moderne vous fait peut-être sourire, et cependant il est juste. Le trouvère ne se chargeait que rarement de divulguer lui-même son œuvre. Parfois cependant il portait son précieux manuscrit, caché sous son vêtement, et allait ainsi de château en château, de ville en ville, égayer les seigneurs au milieu des

festins, ou faire pleurer le peuple à l'issue des offices. Mais le plus souvent, rebuté par les fatigues de l'entreprise, il préférait se débarrasser à jamais des soins de la publication et vendait son poème à un jongleur qui l'exploitait pour son propre compte. Trouvères et jongleurs jouent un grand rôle dans l'histoire de nos épopées françaises; l'un compose, l'autre débite. Le talent du premier et l'art du second sont les deux éléments indispensables du succès.

Voci notre colporteur de chansons, il sort le matin de son hôtellerie, car l'auberge est sa seule demeure; il part joyeux pour les occupations de la journée. Il porte une cotte, un surcot, les chausses et le capuchon tombant sur les épaules. S'il est riche il est monté sur un destrier de race, sinon il chemine humblement à pied, *musa pedestris*, son manuscrit en main et sa vielle sur le dos. C'est là tout son bagage. Plus tard, l'équipage du jongleur deviendra plus considérable, et l'on verra des orchestres de flûtes, de violes et de musettes errer dans les campagnes et s'arrêter sur les places pour accompagner des chants grossiers, des danses grotesques de saltimbanques et d'aminaux. Plus digne est notre ménestrel épique; il s'avance sans souci, songeant, sans trop s'en inquiéter, aux profits de la saison, lorsque soudain il s'arrête à l'entrée d'un château.

Pour tout dire, on s'ennuyait beaucoup derrière ces hautes murailles isolées sur le roc, percées d'étroites meurtrières et flanquées de lourds donjons. Tout autour, de pauvres chaumières, des vassaux courbés tout le jour sur la glèbe; au dedans, une société peu nombreuse, jeune, gracieuse et courtoise, sans doute, mais fort ignorante. Le seigneur excelle à donner des coups d'épée, à vider des hanaps, ce sont là tous ses arts d'agrément. Aussi les longues soirées d'hiver, les journées interminables où l'on n'est ni en guerre ni en fêtes se traînent-elles dans l'oisiveté et l'ennui. Mais voilà que l'on annonce l'arrivée du jongleur; il est revenu avec les hirondelles, et son retour est salué comme celui des oiseaux et des fleurs, comme le premier sourire du printemps. On l'entoure, on le

fait asseoir, on le presse de questions. Les jeunes pages écoutent avidement la liste de ses chansons ; les dames jettent des regards furtifs sur sa bonne mine et son noble maintien. Le lendemain, il chantera.

C'est un dimanche, les châtelains se sont réunis dans une salle vaste et nue, le repas vient de finir, les varlets ont enlevé les tables, et le nouveau venu se lève pour chanter. Sa mélodie est étrange, prise sur une note très-élevée, presqu'avec une voix de tête, elle se prolonge uniformément sur le même ton jusqu'au dernier vers du couplet prononcé avec une certaine inflexion et terminé par un son très-grave. La vielle accompagne cette monotone mélodie.

Cependant l'auditoire n'est pas toujours des plus silencieux : échauffés par le vin et la gaieté, les seigneurs interrompent souvent le narrateur par leurs rires et leurs grossières saillies, parfois c'est un épouvantable tapage qui oblige le rhapsode à suspendre son récit. Aussi voyons-nous dans nos poèmes de fréquents appels à l'attention et à la paix. Quelquefois c'était un simple avertissement, une prière en deux vers :

Seigneurs, soyez en paix, laissez noise estier
Si vous voulez chanson glorieuse escouter.

D'autres fois, le jongleur impatienté, piqué de l'inutilité de ses efforts, déclarait formellement qu'il ne continuerait pas avant le rétablissement de l'ordre. Enfin, à bout de supplications et de menaces, il vouait aux peines éternelles les récalcitrants et promettait le paradis aux auditeurs plus pacifiques.

Le silence se rétablit pourtant et la chanson continue. Les péripéties se succèdent, l'intérêt croit à chaque couplet, hommes et femmes écoutent religieusement, suspendus aux lèvres du chanteur. Lui, le front en sueur, la voix enrouée, s'épuise dans le feu de son débit. Croyez-vous que sa pensée suive les héros qu'il met en scène avec cette animation, croyez-vous qu'en véritable artiste il s'intéresse au sujet qu'il débite, et s'exalte au souffle de cette poésie ? Hélas ! son imagination erre

dans des régions moins élevées, le pauvre bohême suppute en lui-même le bénéfice probable de sa journée. Ses hôtes ont de grandes manières, ils ont l'air généreux, ils s'intéressent à la chanson et paraissent vivement émus, quel sera la récompense de celui qui les charme ainsi, les fait rire et pleurer? Telles sont les réflexions du rhapsode, et tout d'un coup il s'arrête : « Seigneurs prud'hommes, certes vous le voyez, — la nuit tombe et je suis bien lassé. — Je vous supplie tous, puisque vous vous intéressez à moi, à Auberon et Huon le Menibré, — de revenir demain après-dîner, — et allons boire, car j'en ai besoin. Je ne puis vous cacher le fond de mon cœur, — et ne pas vous dire franchement ce que je pense, — mais véritablement je suis très-heureux quand je vois arriver le soir, — car j'ai un grand désir de m'en aller. — Revenez donc demain après dîner. »

Et le jongleur ajoute :

Et si vous proi cascum m'ait aporté
Au pan de sa chemise une maille noué
Car en ces poitevins à poi de largeté
Avers fu et escars qui les fit estorer.
Mi qui ains les donna à cortois menestrel.

C'est alors que sa femme fait le tour de l'assemblée, la sébile en main, mais les seigneurs sont ordinairement bien avares dans leurs salaires et les mailles poitevines, monnaie de la plus mince valeur, pleuvent avec grand bruit.

Ces exhortations à la charité étaient un moyen de réveiller l'attention de l'auditoire, endormi souvent par un récit de longue haleine. L'interpellation était parfois moins directe, d'un mot le jongleur essayait de ranimer la curiosité. « Écoutez — vous allez entendre une belle chanson — voilà le plus beau moment » ; d'autres fois il se reposait lui-même, se faisait servir une rasade et reprenait son récit avec plus de chaleur et d'entrain. Enfin après deux heures d'une pénible psalmodie, à bout de forces et de science il saluait ses auditeurs en disant :

Allez-vous en le roman est fini.

Tel était notre aède du moyen-âge. Dans les châteaux il égayait un instant ces demeures sombres et solitaires, il glissait entre ces murs noircis comme un rayon du soleil, puis quand il s'éloignait, tout retombait jusqu'à la saison nouvelle dans le silence et la monotonie accoutumés. Lui continuait sa course vagabonde, s'arrêtant partout où l'on faisait cercle autour de lui : dans les abbayes lorsque ce n'était point le temps des pénitences, sur les places publiques, chez les paysans, chez les bourgeois, chez les soldats. Quelquefois il partait avec la croisade et se distinguait en Terre-Sainte; le plus souvent il se rendait aux noces et aux tournois, où il était toujours attendu. Le jongleur est partout; dans les camps et sous le cloître des églises; il est devenu un personnage actif et important de la société actuelle; on a fondé une corporation de ménestrels, avec son roi et ses statuts, mais cette prospérité même engendre la corruption. Les femmes se mêlent à cette communauté, race immonde et lubrique de créatures sans aveu qui dansaient par les rues au son des instruments. Les mœurs primitivement pures s'altèrent au point d'attirer les condamnations de l'Église et le jongleur, si admiré jadis, devient l'objet du mépris universel.

Ce qui vient d'être dit donne une idée de l'importance de nos chansons au moyen-âge. On distingue deux grandes époques dans leur histoire : celle de la cantilène et celle de l'épopée. C'est de 1137 à 1328 que l'on peut placer cette belle efflorescence du génie épique dans notre nation. Dans cette période surgissent en foule les poètes qui couvrent la France de leurs productions. Malgré l'étonnante variété de toutes leurs œuvres on peut néammoins les grouper en trois gestes ou familles héroïques : la Geste du Roi — la Geste de Garin de Monglane, la Geste de Dyon de Mayence. — Charlemagne, Guillaume d'Orange et Renaud de Montauban, voilà les trois héros qui forment chacun le centre d'un cycle immense et toutes nos épopées convergent vers eux comme autant de rayons. Les unes célèbrent les exploits du père, les autres les exploits des fils, toutes se rattachent au personnage princi-

pal par quelque lien de parenté. Cette affinité s'explique d'ailleurs : on se contentait à l'origine de chanter les guerriers populaires que nous avons nommés, mais la curiosité devenant plus vive on fouilla dans leur famille, on exhuma leurs aïeux de l'oubli où ils étaient ensevelis, on projeta sur leur postérité un reflet de leur gloire et l'on put dès lors traiter des sujets nouveaux sans s'écarter du héros primitif.

C'est ainsi que se constituèrent les Gestes, compléments sublimes de notre histoire nationale, où se résument la légende, les mœurs et la foi de toute une génération. Ce sont les fastes de la jeunesse du peuple français, on croit retrouver en les parcourant ces brillantes et joyeuses réminiscences du premier âge en face desquels l'homme mûr se demande s'il se souvient ou s'il rêve.

(*A continuer*).

G. Goubier
Professeur à l'Assomption.

UNE RÉPONSE DE M. BONNETTY.

Monsieur Bonnetty nous *somme* de publier l'article suivant. Quoique cet article renferme des propositions que nous n'approuvons pas et qui tombent peut-être sous la censure de l'Église, nous le publions sans aucun commentaire, afin de ne pas nous exposer à encombrer la *Revue* d'articles imposés.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

AU R. P. DELALLEAU, RELIGIEUX DES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION. — RÉPONSE A SES ACCUSATIONS.

Mon Révérend Père,

Vous m'accusez d'avoir publié un long *pamphlet* en insérant dans les *Annales de Philosophie chrétienne* une dissertation du Père Sourciat, de l'Ordre des Carmes (1). Le mot est un peu dur et passablement inconvenant à l'égard d'un religieux comme vous et de plus docteur en Sorbonne. Or qu'ai-je fait en réalité? J'ai désigné quelques auteurs scolastiques qui enseignaient la philosophie et la théologie aux XVIIe et XVIIIe siècles. J'ai fait voir que leur méthode et principalement leur jargon étaient barbares et prêtaient au ridicule; j'ai montré combien cette manière d'enseigner avait été nuisible à l'Église lorsque quelques laïques l'ont fait sortir des écoles et l'ont livrée à la risée et au mépris du public.

Or que dites vous vous-même de ces auteurs que j'ai cités? Sans autre façon vous les appelez des *pédants* et des *goujats*. S'il en est ainsi vous devriez vous joindre au P. Sourciat, à Molière et à tous ceux qui les ont tournés en ridicule et ont ainsi contribué à les exclure de nos enseignements.

Vous avouez au reste qu'il ne faut pas s'attarder dans *certaines dis-*

(1) Voir *Revue de l'Enseignement chrétien* de juin, t. XI, p. 161.

eussions aujourd'hui éteintes, et qu'il ne faut pas rebuter les lecteurs et les auditeurs *par des termes qu'ils ne comprendraient pas* (p. 172). Or que fait de plus le P. Sourciat dans la dissertation que vous qualifiez de pamphlet?

De plus, vous avouez vous-même que vous n'avez lu aucun des auteurs que je cite, et en particulier Barbay, docteur de Sorbonne, régent de philosophie au collége de Beauvais, et dont les nombreux ouvrages ont eu au XVIIe et au XVIIIe siècle jusqu'à six éditions. Alors pourquoi qualifier ces auteurs d'*obscurs pédants* et de *goujats?* Vous ignorez que ce sont vos propres prédécesseurs, ceux dont vous voulez renouveler les méthodes.

Mais vous nous renvoyez aux docteurs du moyen-âge, qui, dites-vous, *avaient mis l'unité dans l'enseignement de la philosophie* (p. 170).

Or avez-vous lu ces auteurs? J'en doute, car l'unité n'a jamais existé en fait de méthode philosophique. Il y avait unité de croyance en Jésus et en son Vicaire le Pontife de Rome, et encore dès cette époque Eusèbe Bruno, l'évêque d'Angers pendant trente-quatre ans (de 1047 à 1081), écrivait à Arnoulf de Tours, son métropolitain : « Le Pape s'imagine-t-il que j'ignore que nous avons un Pontife suprême, le juste « Jésus, qui domine et renferme tout, et en dehors et au-dessus duquel « je ne dois rien au Saint-Siége?... Ce qui m'est permis par le Christ ne « peut en aucune façon m'être défendu par le Pape (1). » C'est déjà, comme vous le voyez, le langage de Luther et de l'ex-père Hyacinthe.

Mais pour la méthode philosophique, il y avait celle de saint Thomas, celle de Scot, celle de saint Bonaventure, celle de saint Anselme, celle d'Abailard, de Guillaume de Champeaux, de Raymond Lulle, sans parler de l'immense et inutile querelle des réalistes, des nominalistes et des conceptualistes.

La plupart de ces méthodes se résumaient en celle de Platon et d'Aristote, surtout d'Aristote, qui avait fini par dominer à peu près partout.

Lisez le tableau de l'enseignement, au XIIe siècle, tracé par un de ses docteurs, *Godefroy de Saint-Victor*, mort en 1194, qui vous dit des écoles de cette époque :

« Tout homme en est exclu, tout homme en est repoussé à moins « qu'il n'y vienne couvert des armes d'Aristote.

Omnis hinc excluditur, omnis est abjectus
Qui non Aristotelis venit armis tectus (2).

(1) Lettre dans les *Questions historiques*, 39e livraison, p. 123.
(2) Voir *Fons philosophiæ*, strophe 46, dans mes *Annales*, t. VII, p. 221) 6e série.

Vous y verrez Aristote, Porphyre et Platon régner en maîtres : vous y verrez tous les auteurs classiques païens déjà enseignés, « Socrate « appelé le plus grand des maîtres des préceptes moraux; par sa « parole, par sa vie (!) corrigeant les mœurs.

Socrates moralium summus præceptorum
Verbo, vita, corrigit mores aliorum ».

Vous y verrez que dans ces enseignements que vous appelez *la grande doctrine qui fait la plus pure gloire de notre moyen-âge, et qui est au fond la philosophie chrétienne,* vous y verrez, dis-je, que « Sénèque a « donné à Lucilius des enseignements qui peuvent à peine être placés *après l'Evangile :*

Seneca Lucilio commendavit quædam
Quæ vix *Evangelio* postponenda credam (1) ».

Et les préceptes de ce païen avaient fait un tel progrès que, quelques années après, vers 1180, *Gauthier de Saint-Victor* était obligé de dire : *Sénèque est le pire de tous* (2), et pour exprimer plus clairement le danger de l'enseignement d'alors, il intitulait son livre contre Abailard, Gilbert de la Porée, Pierre Lombart, Pierre de Poitiers, *les quatre labyrinthes de la France, inspirés par le seul esprit d'Aristote,* et lançait aux professeurs cette terrible malédiction : *Que ta Grammaire soit avec toi pour ta perdition* (3).

« O Écolatre, disait-il encore, tu oses placer ce dogme, *le Verbe divin « fait chair,* sous la garde de tes ineptes arguments, et tu crois pouvoir « définir un sacrement par les règles d'Aristote (4). »

Mais ces reproches adressés à la scolastique dès le XIIe siècle, vous les ignorez ou les dédaignez, et vous nous renvoyez à la brillante scolastique du XIIIe siècle. Or c'est dès le commencement de ce siècle, en 1228, que Grégoire IX adresse à *tous les docteurs et professeurs enseignant à Paris,* sa terrible Bulle *Tacti dolore cordis,* dans laquelle il leur reproche « d'avoir par leurs expositions torturées ou plutôt dénaturées, fait « fléchir les paroles sacrées inspirées de Dieu, vers le sens de la doc« trine des philosophes ignorant Dieu, d'avoir revêtu la Reine chré« tienne de la robe sordide faite des haillons des philosophes, leur

(1) *Ibid,* strophes 102 et 103.
(2) Voir le texte dans *Annales,* t. VII, p. 237 (5e série).
(3) Dans *Pat. Lat.,* t. CIC, p. 1127, 1142.
(4) Voir le texte dans *Annales,* t. XVII, p. 189 (4e série).

« prescrit de s'abstenir de *cette folie*, et leur ordonne d'enseigner la « pureté théologique *sans le levain de la science mondaine* (1). »

Vous cachez de plus les nombreux Conciles condamnant les doctrines aristotéliciennes de Scot (Exigène) et de Bérenger (2); vous cachez les 219 propositions scolastiques condamnées en 1277 par Tempier, l'évêque de Paris (3); enfin vous cachez qu'il existe *trois volumes in-folio* qui à peine peuvent suffire pour contenir les diverses condamnations prononcées contre les doctrines scolastiques de ces siècles que vous appelez *la gloire du christianisme* (4).

Vous trouvez que j'ai eu tort de dire que l'on a donné de trop grands éloges à saint Thomas, je vous prie de me faire connaître si vous approuvez ce que dit un de ses apologistes, que saint Thomas est « la « voix de l'éternelle Sagesse, la bouche et la langue de l'Esprit-Saint, « la règle par laquelle brille l'Église, comme la *lune* par le *soleil*, assis- « tant du haut du ciel aux Conciles de l'Église, et les dirigeant à la « place du Saint-Esprit (5); » vous cachez de plus que saint Thomas eût un adversaire déclaré dans un auteur, également honoré par l'Église, dans Duns Scot, qui le contredit dans presque toutes ses théories. Nous avons donné une notice des ouvrages de ce Scot, et le titre de 193 auteurs et ouvrages qui ont été publiés depuis l'an 1472, origine de l'imprimerie, jusqu'en 1683, et qui tous combattent quelque théorie de saint Thomas (6).

Pour approuver l'introduction de la phraséologie barbare d'Aristote dans l'Église, vous m'opposez que le Concile de Vienne, en 1311, s'est servi du terme scolastique de *forme* en parlant de l'âme humaine, et vous me demandez s'il ne faut pas prier le Saint-Esprit de retirer une de ses expressions.

Je vous réponds en vous demandant si ce *mot*, employé par le Concile, supprime la censure infligée à toute la phraséologie aristotélicienne par le sixième Concile général, troisième de Constantinople, dont voici les termes que vous ignorez probablement :

« Comme on a commencé à relire le présent discours adressé à un « certain Luc, moine d'Afrique, lequel discours offre *l'ordre des dispo-*

(1) Voir cette célèbre Bulle en entier dans *Annales*, t. XX, p. 469 (6e série), et déjà souvent reproduite.

(2) Voir *Annales*, t. XII (4e série).

(3) Voir *Annales*, t. XVII, p. 366 (3e série).

(4) Voir *Collectio judiciorum de novis erroribus...*, par Dargentré, docteur de Sorbonne et évêque de Tulle. Paris, 1728.

(5) Voir 5 pages d'éloges, recueillis par le P. Pelletier, Dominicain, et reproduits dans les *Annales*, t. IV, p. 399 (6e série).

(6) Voir *Annales*, t. XI, p. 437 et 456 (5e série). Voir de plus le chap. : *Côtés défectueux de la philosophie thomiste*, dans le *Dict.* 38e, p. 1301 de la *Collect.* Migne, par M. l'abbé Berton.

« *sitions, des oppositions*, et les *syllogismes d'Aristote, et s'éloigne tout à* « *fait des sacrés cinq conciles universels, et des très-saints Pères approuvés,* « *qui n'ont jamais admis ou toléré rien de semblable,* nous avons ordonné « qu'on interrompit la lecture de ce discours adressé à Luc, parce que « les choses qui y sont contenues sont étrangères et opposées *au* « *dogme, au sentiment ecclésiastique, et tout à fait contraires à elles-mêmes* « et à la vérité. Mais que les autres choses de ce même livre soient « lues. »

« Et on relut, en effet, pour la 3e fois le même livre de Macaire, sur la même matière, commençant ainsi : « Contre les adversaires, à cause « de la piété de l'instance.... » — Et cette lecture se prolongeant longtemps, le Saint-Synode dit :

« Secouant loin de nous *la poussière d'un bavardage insolite, hors de* « *temps, superflu,* des écrits de Macaire et d'Ètienne, son disciple, et « surtout de son 3e *discours*, que nous lisons en ce moment, et, les « soumettant à un juste anathème, nous avons ordonné d'interrompre « cette lecture nuisible. Amen. Amen (1). »

Je vous demande maintenant, mon R. Père, si les *dispositions*, les *oppositions*, les *syllogismes d'Aristote*, la *poussière du bavardage insolite, hors de temps, superflu,* ne constituent pas le fond même de la phraséologie scolastique qui s'est introduite dans l'École, au grand détriment de la dignité et de la clarté de l'enseignement chrétien? J'attends votre réponse.

En citant le mot du Concile de Vienne, j'espère que vous ne prétendez pas éclaircir ce que signifient les mots : l'*âme raisonnable est la forme du corps humain*, c'est-à-dire, qu'est-ce que cette *forme*, et comment *informe*-t-elle le corps ; ce sont là des mystères qui se passent en nous et que cependant nous ignorons. parce que Dieu n'a pas voulu nous révéler le *comment* de toutes ces choses.

Si vous aviez lu les 3 volumes in-4° qu'un très-savant Franciscain, le P. Sallier, a composés sur l'*histoire des espèces et des formes scolastiques* (2), vous y verriez qu'après avoir consacré dix-neuf pages à expliquer ce canon, ce scolastique conclut par ces paroles qui sont une condamnation nouvelle de cette méthode que vous exaltez sans bien la connaître :

« C'est pourquoi, laissant de côté tous ces *incertains et inutiles entor-* « *tillements* (*tricis*) *des écoles*, je pense qu'il faut interpréter nûment et « simplement ainsi les paroles du Concile : La *substance de l'âme intel-*

(1) Voir le texte grec dans *Annales*, t. XII, p. 115 (4e série), et *Conciles* de Labbe, t. VI, p. 963.

(2) *Historia scolastica de speciebus Eucharisticis, seu de formarum materialium natura.* 3 vol. in-4° Ludg. 1687.

« *lective*, c'est-à-dire son *entité*, soit distincte soit indistincte réellement « de ses *puissances*, *informe le corps de l'homme*, c'est-à-dire, l'affecte « de telle manière qu'elle arrive avec lui dans la composition d'une « certaine matière, qui soit *une*, non par accident ou accidentellement, « c'est-à-dire de l'homme ou de la nature humaine (1). »

On voit que tout en délaissant les entortillements de la phraséologie scolastique, cette explication est encore inintelligible, et qu'il n'en ressort qu'une chose, c'est que l'âme et le corps ne *forment* qu'un *tout* que l'on appelle l'*homme*; ce que savent les petits enfants et ce que plusieurs scolastiques aristotéliciens niaient.

En m'accusant d'avoir voulu supprimer les formes scolastiques, vous ignorez sans doute que, de nos jours, sous les yeux du Souverain-Pontife, au collége romain, le P. Tongiorgi, jésuite, a renoncé complétement au système de la *forme et de la matière* pour expliquer les êtres organisés, sans croire, comme vous m'en accusez, qu'il faut prier le Saint-Esprit de retirer ses expressions; de plus vous y verriez qu'il décline complétement l'autorité de saint Thomas (2). Plus savants, plus avisés que Pie IX, le P. Liberatore, le chanoine Sanseverino, réfutent le P. Tongiergi. Le P. Ramière a fait plus, il vient de donner une nouvelle édition de Tongiorgi, et y a accolé la réfutation de sa théorie. Vous voyez quelles guerres récentes excitent les *bavardages insolites* qu'avait proscrits le VI[e] Concile général.

Pour défendre la méthode scolastique, vous me citez le chanoine Sanseverino, dont la philosophie est enseignée, dites-vous, dans un grand nombre de maisons. Je vous le cite moi-même pour montrer l'inanité de cette méthode, puisque ce savant scolastique, arrivé à la fin de son cours, au bout de trois ans d'études, avoue n'avoir trouvé qu'un Dieu défectueux et grossier (*notio admodum manca et rudis*) (3). Vous auriez dû, vous, prêtre et religieux, vous élever contre la méthode qui donne un tel Dieu, à des jeunes gens qui avaient le *Dieu complet*, et vous étonner qu'un tel enseignement soit donné par un maître chrétien, qui connaît le *Dieu complet*, ni défectueux, ni grossier.

C'est cependant la conclusion forcée de toutes vos philosophies qui n'enseignent Dieu, que par les *connaissances naturelles*, dont le Verbe-Jésus est exclu.

Pour condamner cette exclusion, le Pape Léon X, dans la bulle de

(1) *Ibid* p. 154.
(2) Voir ses *Inst. philos.*, t. II, n. 46, texte reproduit dans *Annales*, t. VI, p. 304 (6[e] série.)
(3) *Philosophia naturalis, introductio*, n° 73.

1513, qui promulgue les décrets du Concile général, V[e] de Latran, donne les prescriptions suivantes concernant les études philosophiques.

« Comme principalement les *longues études de l'humaine philosophie,* « que Dieu, selon la parole de l'Apôtre, a *montrée vaine et rendue folle,* si « elle est privée du sel de la sagesse divines, lesquelles études, *sans la* « *lumière de la vérité révélée,* conduisent parfois bien plus à l'erreur qu'à « la démonstration de la vérité; pour ôter toute occasion d'erreur *dans* « *les susdites études philosophiques,* nous ordonnons et commandons... « qu'aucun dorénavant de ceux qui sont dans les ordres sacrés, n'étudie « publiquement la philosophie... *sans avoir fait quelque étude de la théo-* « *logie et du droit canon...* afin que les prêtres du Seigneur trouvent « dans ces saintes et utiles études, les remèdes nécessaires pour « purifier et guérir la racine corrompue de *la philosophie et de la* « *poésie.* »

Et il termine ainsi :

« Et nous ordonnons, en vertu de la sainte obéissance aux Ordinai- « res des lieux, où il y a des Universités, et aux Recteurs de ces « Universités de publier les présentes prescriptions, toutes les années « à l'*ouverture des classes.* — Que personne d'ailleurs n'ose contrevenir « à ces présentes (2). »

Ces prescriptions ne sont pas suivies, et nous ne connaissons que S. E. le cardinal d'Avanzo, qui ait mis ces textes et ceux de Grégoire IX, en tête de son cours de philosophie (3).

Vous dites en faveur de la scolastique aristotélicienne qu'elle a été *combattue avec acharnement par la Réforme.* Si les prescriptions des Souverains-Pontifes Léon X, Grégoire IX, et celles des Conciles et des docteurs contre l'enseignement d'Aristote, avaient été suivies, Luther n'aurait pas écrit en 1516, c'est-à-dire trois ans après la bulle du Pape, la lettre suivante :

« Mon père, j'envoie à l'excellent José d'Eisenach, cette lettre pleine « de questions contre la logique, la philosophie et la théologie, c'est-à- « dire d'anathèmes et d'exécrations contre *Aristote, Porphyre et les sco-* « *lastiques,* en d'autres termes, contre les mauvaises études de notre « temps... Je ne désire rien avec tant d'ardeur, si j'en avais le temps, « que de *mettre Aristote à nu* devant le monde entier, et de montrer « dans toute sa honte, ce comédien qui a joué si longtemps l'Église « avec le masque grec (3). »

(1) Voir la Bulle complète dans *Annales*, t. III, p. 168 (4[e] série.)
(2) Voir *Annales*, t. XX, p. 311 (4[e] série.)
(3) Luther, *Epist.*, t. I, p. 10; dans Mgr Gaume, *la Révolution*, t. VII, p. 80.

Et il n'aurait pas publié ses 99 thèses contre la scolastique.

Erasme n'aurait pas écrit en 1515, en répétant les paroles de Tertullien :

« Je vous le demande, quel commerce peut-il exister entre le *Christ* « et *Aristote*? Entre ces petites ambiguïtés sophistiques, et les mys- « tères de la Sagesse éternelle? A quoi bon tant de labyrinthes de « questions, entre lesquelles il y en a tant d'oiseuses, tant de pestifé- « rées, par cela même qu'elles engendrent des disputes et des dissen- « sions?... Que s'il y en a quelqu'une à traiter, je voudrais que ce fut « d'après les *textes divins*, et non avec les petites raisons trompeuses « des hommes (1). »

Il est clair comme le jour, que ce n'est pas directement Jésus et sa doctrine, mais Aristote et sa phraséologie que ces auteurs ont attaqué. Ils condamnent donc ce qu'avaient condamné le VI[e] Concile général, tous les Conciles et les Papes que nous avons cités.

Nous venons de voir que Léon X, prescrit de n'enseigner la philosophie qu'après avoir étudié la théologie, et que *sans la lumière de la vérité révélée, la philosophie conduit à l'erreur*. Or, voici ce que nous lisons soixante dix-huit ans après dans le *programme* le plus distingué des Écoles scolastiques.

« Que le professeur de théologie morale comprenne bien qu'il n'en- « tre point dans ses attributions de faire des disgressions dans les « questions théologiques, surtout celles qui *ont été révélées par le Saint-* « *Esprit;* mais en avançant pas à pas dans son texte, sa charge est « d'expliquer doctement et gravement les principaux chapitres de la « science morale qui se trouve dans les dix livres des *Ethiques* « *d'Aristote*, tous les jours pendant une heure, et pendant les six « mois (2). »

Cette exclusion des textes théologiques, c'est-à-dire du Christ, fait la base de toutes les philosophies scolastiques, qui n'enseignent que d'après la *lumière des facultés naturelles*, et en 1733, nous trouvons encore un décret de la Sorbonne qui réitère cette exclusion (3).

Vous faites sonner bien haut que la méthode scolastique a pour but d'aiguiser et d'exercer l'*esprit*. Elle ne l'exerce que trop, car c'est ainsi qu'elle est arrivée à soutenir le pour et le contre. De là est venu le *sic et non* d'Abailard au moyen-âge, et le *Phisolophus in utramque*

(1) Eras, *Epistolæ*, l. XX XI,n. 42, in-flo., p. 2011, Londini 1642.
(2) *Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu*, in-16, p. 179. Romæ in collegio societatis Jesu 1591.
(3) Dans les pièces justificatives de l'*Histoire de l'Université de Paris*, de M. C. Jourdain, t. I, p. 187; in-fol. Paris 1866.

partom, du docteur *Duhan*, licencié en Sorbonne et professeur du collége des Plessis, pendant plus de trente ans (1). Cet art d'aiguiser l'esprit sur le pour et le contre a duré et dure encore.

C'est l'apologie que me faisait tout récemment un bien respectable professeur de philosophie. « Choisissez, me disait-il, quelque question « que ce soit, et je vais la réfuter ou la soutenir comme vous voudrez. » Je n'acceptai pas le combat, mais je souriais en voyant avec quelle candeur le vieux professeur me fournissait la preuve de la fausseté et des dangers de sa méthode. Car quel besoin d'enseigner tout ce que la raison humaine ou le *Daimon*, comme disaient les Grecs, a inventé contre l'enseignement du Verbe. C'est bien assez que cela reste consigné dans l'histoire de la philosophie.

Au reste, ainsi que je l'ai déjà indiqué, vous faites vous-même le « procès de la méthode scolastique, quand vous dites qu'il ne faut pas « rebuter les esprits par des termes qu'ils ne comprendraient pas. Le pre« mier devoir d'un homme qui parle, c'est de se faire entendre (p. 172). » Le P. Sourciat n'a pas dit autre chose, ni Molière, ni moi non plus ; vous ajoutez : « Ceci est de la vulgarisation et non pas de la science. » En sorte que, suivant vous, la science chrétienne n'est pas faite pour être vulgarisée. Votre mémoire scolastique a oublié cette parole du Maître : « Allez, enseignez toutes le nations (2), » et vous rétablissez en réalité les vieilles *initiations* païennes, où l'on enseignait les *mystères*.

Il faut bien le dire, mon Révérand Père, la plupart de vos erreurs viennent de ce que vous paraissez peu fixé sur l'origine du Christianisme. Les Pères vous disent que le christianisme date du commencement du monde, c'est-à-dire, que dès le commencement Dieu a fait connaître à l'homme ce qu'il devait *croire* et *faire*, le dogme et la morale, ou le christianisme primitif, et il le lui a appris par son *Verbe*, par sa parole. Or, vous le faites apprendre par une inspiration vague du Saint-Esprit.

Vous dites en effet :

« Dieu confie d'abord sa doctrine et sa loi à la *Raison humaine*, encore « pleine de force, puis il l'inscrit sur des tables de pierre, à côté des« quelles veille la verge sacerdotale d'Aaron. Enfin il la grave par le « Verbe fait chair dans la volonté et dans le cœur, *in tabulis cordis car« nalibus*, et lui donne pour gardiens Pierre et ses successeurs (3). »

Cette théorie est inexacte et rationaliste :

1° Ce n'est point à la Raison humaine que Dieu a confié sa doctrine,

(1) Voir en particulier le pour et le contre sur la *matière et la forme*, p. 322.
(2) *Euntes ergo docete omnes gentes* (*Matth.*, XXVIII, 19.)
(3) *Revue de l'Enseignement*, de mai, t. XI, p. 7.

c'est à la mémoire d'Adam et par Adam, aux pères et mères de famille qui en étaient constitués les propagateurs et les gardiens. Ce pontificat a toujours duré et dure encore, tout ce qu'il y a de bon chez les nations païennes en est le résultat; c'était là le Christianisme primitif;

2° C'est la raison humaine qui s'est révoltée contre cet enseignement, comme elle fait encore en ce moment, et de là est venue la violation de la première loi;

3° Vous oubliez la religion première refaite pure au genre humain par Noé, qui enseignait ce que l'on appelle les *préceptes Noachides*; c'est de là encore que viennent toutes les vérités obscurcies, mais reconnaissables, qui se trouvent encore chez toutes les nations. C'est le Christianisme avant la dispersion;

4° Ce sont ces mêmes préceptes que Dieu écrivit sur les tables de la loi, constituant alors le Christianisme judaïque;

5° Ce n'est qu'à la fin que vous faites intervenir l'enseignement du Verbe, tandis que vous devriez le placer au commencement. Sans doute, avec le secours de la *révélation et de la grâce*, et par l'intervention du Saint-Esprit, la loi de Jésus est inscrite dans les cœurs, mais l'enseignement vient, comme au commencement, par le Verbe ou la parole. « Comment croire, dit saint Paul. à celui qu'on n'a pas entendu, et « comment entendront-ils sans prédicateur? *La foi vient de l'ouïe* (1). »

Vous dites que vous avez cité *tout ce que la Bible contient sur les premiers enseignements donnés de Dieu aux hommes* (2), et en citant quelques paroles de l'*Ecclésiastique*, vous oubliez ce que dit le même *Ecclésiastique* :

« Dieu leur ajouta une règle, il leur donna en héritage la loi de la « vie; il établit avec eux un Testament éternel et leur montra sa justice « et ses jugements; leurs yeux virent les merveilles de sa gloire, et *leurs « oreilles entendirent l'honneur de sa voix*, et il leur dit : Gardez-vous de toute iniquité (3). »

Certes la Règle (*disciplina*) marque une instruction extérieure.

La loi de la vie (*legem vitæ*) ne peut être la loi de la vie matérielle, qui opère toute seule dans l'estomac; le Testament ancien a été fait comme le nouveau avec des paroles extérieures, et la justice et les jugements sont montrés (*ostendit*) et non inspirés; enfin pour plus de précision et de clarté il est dit que les *oreilles de l'homme entendirent l'honneur de la voix de Dieu* (*et honorem vocis audierunt aures illorum*). Impossible de dire quelque chose de plus clair et de plus positif (4).

(1) *Fides ex auditu* (*Rom.* X, 14, 17.)
(2) *Revue*, ib., p. 469.
(3) *Eccli.*, XVII, 9-11.
(4) Voir le texte entier, *Annales*, t. XX, p. 402 (5e série), et t. I, p. 469 (6e série)

Vous avez oublié surtout cette parole qui est la réfutation de toute la philosophie, qui prétend trouver Dieu dans la nature, sans aucun enseignement traditionnel de Dieu?

« Vains sont, par nature, les hommes en qui est l'ignorance de Dieu, « et des biens qui sont vus, *ils n'ont pu* voir, connaître (εἰδέναι) Celui qui « qui est, et en considérant ses ouvrages, *ils n'ont pu* connaître qui en « était l'ouvrier (1). »

Vous oubliez encore que c'est conformément à cet enseignement que les Pères du Concile du Vatican ont rejeté dans la préparation des canons les *amendements* qui voulaient faire définir que l'homme pouvait connaître Dieu sans un enseignement qui lui ait été donné (*citra positivam de divinitate ei traditam doctrinam*).

Votre *Revue* a enregistré cette importante décision (2).

Or, vous paraissez professer le contraire quand vous dites : « Dieu « n'a pas seulement manifesté la sagesse de son Verbe *dans le miroir visible* des créatures, il a prononcé, *dans le temps*, sa parole éternelle, « *d'abord* par les patriarches et les prophètes, et *ensuite* par son propre « Fils (p. 406). »

On doit conclure naturellement de là que Dieu, au commencement s'est fait connaître seulement par le miroir des créatures, et qu'il a parlé d'abord par les Patriarches et ensuite par son Fils.

Tout cela est obscur et inexact. C'est le *Verbe* de Dieu qui d'abord a fait connaître à l'homme ses lois, lesquelles ont été complétées par le même Verbe devenu Jésus. Cette confusion et cette inexactitude sont encore plus fortement exprimées, quand vous dites :

« Nous tâcherons de montrer comment Dieu *parle* au monde de son « Verbe, avant de lui parler par son Verbe (p. 7). »

Ayez la bonté, mon Révérend Père, de me dire *par qui* ou *par quoi* Dieu parlait avant de parler *par son Verbe*. Vous oubliez que c'est toujours par le Verbe que Dieu a parlé et qu'il parle. Croyez-moi, toute cette doctrine est obscure et inexacte. Mais à partir des Patriarches surtout, vous êtes complétement *traditionaliste*, et sur cela je vous assure que toutes mes sympathies, selon vos expressions, vous sont acquises, mais alors pourquoi lancez-vous un sarcasme *contre les traditionalistes*, au commencement de votre article. Cela m'a paru peu convenable dans la *Revue*, patronnée par le R P. d'*Alzon*, qui a si souvent combattu pour le traditionalisme.

Après ces détails, je puis conclure que lorsque S S. Pie IX loue un au-

(1) Voir le texte et les défauts des traductions dans *Annales*, t. VI, p. 145 (6e série.)

(2) Voir tous les textes dans *Annales*, t. II, p. 94 (6e série); reproduits par votre *Revue*, t. V, n. 37, p. 238.

teur *d'avoir dépouillé saint Thomas de la sévérité du manteau scolastique, de l'avoir dégagé de l'appareil scolastique, de l'avoir privé des formes scolastiques,* je puis conclure dis-je, que le grand Pontife parle comme a parlé le VI[e] Concile général, comme ont parlé les divers Conciles, les vrais théologiens du moyen-âge, comme ont parlé Grégoire IX et Léon X, et n'a fait que proscrire, comme les proscrivait saint Grégoire de Nazianze, « les enseignements subtils de l'*école,* les solutions syllogis-« tiques de *Chrysippe,* l'artifice pervers des arguments d'*Aristote,* la fa-« conde de *Platon,* véritables plaies d'Égypte, qui ont fait irruption dans « notre Église (1). »

Je termine ici mes rectifications qui pourraient être continuées. Vous me dites familièrement et dédaigneusement que si quelque chose me déplaît dans votre article *vous n'y savez nul remède.* Je vous dirai à mon tour que si quelque chose vous déplaît dans ce que je viens d'écrire, je sais, moi, un remède; c'est celui d'étudier un peu mieux les questions dont vous vous occupez.

Ce qui ne m'empêche pas de louer grandement les efforts que fait votre *Revue* pour soustraire l'enseignement chrétien à l'influence des auteurs *littéraires* païens; qu'on puisse ajouter des auteurs *philosophiques* païens, et vous ferez une rééforme salutaire.

Je suis mon Révérend Père, de vous et de vos collaborateurs, le très-sympathique serviteur,

BONNETTY.

(1) S. Grégoire, *Disc.* 32; dans *Pat. grec.* t. XXXVI, p. 206, et le texte dans *Annales,* t. XVII, p. 206 (4[e] livre) et t. VII, p. 202 (5[e] série.)



REVUE DU MOIS.

Paris, 25 Août.

SOMMAIRE. — I. Discours du Saint-Père. — II. Le budget de l'Instruction publique. — III. Programmes et méthodes. — IV. Les Universités catholiques, Paris, Lille, Angers. — V. Les autres.

I.

Nous nous faisons un devoir de donner la première place, dans cette revue du mois, aux belles paroles adressées par N.-T. S. P. le Pape à la députation des élèves des colléges et des séminaires étrangers, qui est venue lui demander une bénédiction avant le départ pour les vacances. Pie IX y retrace admirablement les devoirs et la mission de la jeunesse catholique : Travailler, combattre, obéir. Ces grandes leçons méritent d'être méditées et conservées :

« Vous êtes destinés par Dieu, si vous demeurez fermes dans la vocation à laquelle il vous a appelés, vous êtes destinés à instruire les peuples, à les éclairer avec la lumière de l'Évangile, à ramener les pécheurs des ténèbres du péché, à la splendeur de la grâce; aussi le Sauveur vous a-t-il dit, à vous aussi, mes chers fils, *Venite post me, faciam vos fieri piscatores hominum.*

« Souvenez-vous de la pêche miraculeuse, qui remplit tellement les filets que ceux-ci ne pouvant soutenir le poids énorme se rompaient çà et là, et laissaient ainsi se perdre une partie de la pêche. Or, les miracles de Jésus-Christ ont leur signification. La multitude des poissons recueillis dans le filet signifie la multitude des croyants qui ont suivi la voix de Dieu. Les mailles déchirées par lesquelles s'échappent beaucoup de poissons qui étaient d'abord unis aux autres ne signifient autre chose que les hérésies et les schismes qui ont plusieurs fois rompu le filet et qui, de nos jours, produisent la sortie des incrédules, pes sectaires et de tous les admirateurs des écrivains perfides et aveu-

gles du siècle passé. Par les positions qu'ils occupent ils sont maîtres d'erreurs, corrupteurs de peuples, et ils s'acharnent à attaquer, dépouiller, opprimer l'Église de Jésus-Christ.

« Dans peu, vous vous trouverez au milieu de cette société qu'on cherche à corrompre et vous devrez combattre l'erreur en divers modes, mais surtout par la vie exemplaire. Vous devrez aussi la combattre avec la saine raison appuyée sur la science et purifiée par la grâce de Dieu.

« Je parle à des jeunes gens, et voulant taire cent autres erreurs très-repoussantes, j'indiquerai seulement celles que certains étudiants ont proclamées sur quelques points du monde catholique ; erreurs qui ne sont pas nouvelles, mais toujours filles de l'orgueil infernal. Ces étudiants ont rédigé un programme adressé à leurs camarades des deux hémisphères, dans lequel ils déclarent que la société religieuse doit être détruite et que, selon les principes de leur *Syllabus*, ils veulent être athées, révolutionnaires et socialistes. Mais hélas ! sur ces racines ne peut croître qu'un arbre aux rameaux desséchés, avec de mauvaises feuilles, et des fruits empoisonnés.

« Vous êtes donc destinés, en votre temps à combattre ces frénétiques excès et à relever la dignité humaine que l'on tente de jeter dans la fange en l'excitant à mettre en pratique des principes horribles et monstrueux.

« Mais qui sommes-nous donc, me direz-vous pour combattre des adversaires si nombreux et si puissants ? Je le sais, à votre âge encore tendre, avec vos études non terminées, votre cœur non encore pleinement vigoureux contre les assauts des passions, tout vous donne motif de douter de vous-mêmes et de vous dire qui sommes-nous ? Mais prenez courage, mes enfants, rappelez-vous les paroles du Christ, qui, avant de commander de lancer le filet, c'est-à-dire de mettre la main à l'œuvre, nous ordonna de nous diriger sur la bonne voie. Et quelle voie meilleure que celle sur laquelle Jésus-Christ nous précède, *venite post me ?*

« Et maintenant, que veut dire : Suivre Jésus-Christ ? Lui-même nous l'enseigne ouvertement : *Qui vult venire post me abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me.* Et il inculque ainsi l'abnégation de soi-même, la mortification chrétienne et l'imitation de ses sublimes vertus.

« S'il y a parmi vous quelqu'un qui soit paresseux, qu'il s'éveille *abneget semetipsum,* car la paresse empêche l'étude et les œuvres de piété. Si un autre a l'esprit peu flexible pour la discipline, qu'il se prosterne devant le crucifix, *abneget semetipsum,* déposant l'orgueil, qu'il prenne sa croix et se revête d'humilité. Grâce à ces abnégations

et grâce à d'autres, vous vous rendrez capables de combattre les erreurs du monde, et vous pourrez progresser dans les Œuvres de votre ministère.

« Cependant tous ayant à suivre les traces marquées par le Divin Maître, tant les ministres du sanctuaire que les catholiques, doivent écouter avec docilité les dispositions qui émanent de ce Saint-Siége. Ce centre d'unité, apprenez dès maintenant à le respecter, car il est nécessaire à sauvegarder le dépôt de la foi.

« Dans le fait de la pêche que j'ai cité plus haut, il faut remarquer que le commandement de jeter le filet est adressé à plusieurs, mais l'intimation de s'avancer en haute mer, est faite seulement au Prince des apôtres.

« *Soli Petro dicitur : Duc in altum!* Au seul Vicaire de Jésus-Christ il est donné de conduire la barque mystique à la haute mer, afin que, guidée par la foi et animée par l'espérance, elle puisse, avec ces secours et avec d'autres, se soutenir au milieu des eaux et résister fermement à l'impétuosité des vents et des tempêtes, en maintenant par l'unité de la direction l'unité de l'Église elle-même. C'est ce que je veux vous rappeler pour vous prémunir contre toutes les embûches par lesquelles on cherche aujourd'hui à obscurcir la splendeur du Siége romain, autant qu'à en combattre l'autorité.

« Ce n'est pas assez. Rome, destinée de Dieu à être capitale de l'univers catholique, les usurpateurs ont voulu la proclamer capitale de l'Italie, et comme disent quelques-uns, *le cerveau de l'Italie.* Mais remarquez que, de ce cerveau sortent toutes les dispositions aggravantes pour les sujets et aussi celles qui attentent aux droits de l'Église, à la sainteté de la religion, au decorum de sa discipline et ainsi de suite.

« Je ne parle pas de choses administratives, ni de *points francs*, mais seulement de ce qui se fait contre l'Église, après qu'on lui avait promis liberté et indépendance. Les poëtes païens rêvèrent une production de leur première divinité, et cette production, ils la nommèrent Sagesse. Mais quelle est donc la sagesse qui s'emploie à persécuter l'Église du matin au soir, à mettre obstacle à l'enseignement de ses saintes doctrines? Tout cela n'est autre chose qu'une sagesse infernale.

« Ce n'est pas assez. On s'applique, non-seulement à détruire l'autorité spirituelle de l'Église, mais encore les temples consacrés à Dieu. Ces jours-ci, dans une seule rue de Rome, trois de ces temples ont été enlevés au culte divin et abandonnés à la destruction pour faire place à des édifices profanes. Les crimes se multiplient tous les jours et l'on ne fait rien pour mettre des digues au torrent des mauvaises coutumes, à l'irréligion et à la fréquence des suicides. Qu'est-ce à dire? le cer-

veau de l'Italie permet publiquement dans les rues le triomphe du vol et du suicide.

« J'omets de parler d'autres désordres qu'on ne peut nommer, mais qui plutôt sont protégés par ceux qui devraient les punir sévèrement. Je me borne uniquement à mentionner les desseins abominables que l'on trame dans les assemblées de sectaires, et spécialement dans ce cerveau de l'Italie, pour préparer par des votes populaires l'élection du premier bienfait de l'Église, et cela dans le but de rompre, si c'était jamais possible, ce mystique filet qui, sous la direction du Grand Pêcheur, tient recueillis et unis les fidèles du monde catholique. Mais ces desseins perfides de Satan seront confondus par Dieu.

« Et maintenant, pendant que je déplore tous ces attentats, qu'on peut appeler sacriléges, je ne cesse point et je ne cesserai jamais de répéter que, dans l'ordre actuel de la Providence, le pouvoir temporel est nécessaire au Saint-Siége, et je protesterai, avec toujours plus d'énergie, contre les violations réitérées accomplies au détriment de l'Église, de ses libertés, de ses droits.

« Pour vous, mes chers fils, appelés à être les coopérateurs de Dieu, les remparts de la Maison mystique d'Israël, les pêcheurs, non de poissons, mais d'hommes, demeurez fidèles et fermes dans votre vocation. Avancez dans la science et la piété et rendez-vous ministres utiles du Sanctuaire, toujours prêts à conserver et à augmenter chez les croyants la foi et la pratique de la religion, et en même temps à démasquer les embûches des méchants, à écraser leurs erreurs, à convertir leurs âmes.

« Et afin que vous puissiez mieux atteindre ce but désirable, j'implore de Dieu pour vous les meilleures faveurs, et, en son saint nom, je vous donne la bénédiction apostolique.

« *Benedictio*, etc. »

II.

La discussion du budget de l'Instruction publique a été cette année très-intéressante à plusieurs égards. Nous n'avons pas l'intention d'en faire ici une analyse complète. Il sera bon cependant d'examiner quelques points d'où ressort, pour nous catholiques, un enseignement important. — Il y a d'abord une préoccupation qui s'y manifeste clairement par des aveux, disons-le, très-compromettants pour l'Université de l'État, c'est de trouver les moyens de faire face aux Universités catholiques qui naissent à peine. M. Drumel, de la Faculté de droit de Douai, déclare que « l'amélioration de la situation des pro-

fesseurs du haut enseignement est rendue nécessaire par le vote de la loi du 12 juillet, sur l'enseignement. » Il dévoile encore mieux sa pensée un peu plus loin, quand il dit que surtout en présence du rejet par le Sénat de la loi dernièrement votée à la Chambre des députés, il faut développer l'enseignement en province, *de façon à combattre les progrès de l'enseignement libre.* Cette plaisante terreur, très-justifiable, d'ailleurs, rappelle certaine aventure d'un célèbre personnage de la fable. Les poètes racontent que Cadmus ayant semé des dents de dragon il en sortit des hommes armés de pied en cap. Effrayé comme on peut bien le penser, il se mit à leur jeter des pierres, de façon à combattre ainsi leurs progrès ; mais ils vécurent et s'appelèrent *Spartes*, c'est-à-dire semés. Les dents du dragon, c'est la loi du 12 juillet. Les *Spartes* qui en sont nés ne se tuent pas à coups de pierres.

Cependant, Cadmus-Waddington ne se contente pas de jeter de vulgaires cailloux aux naissantes Universités catholiques, il soulève contre elles des blocs énormes. Il annonce l'intention de *relever partout le niveau des études.* Ce que M. Clémenceau explique en ces termes : *Je sais très-bien que M. le Ministre de l'Instruction publique s'occupe de la réorganisation de l'enseignement superieur*, désorganisé apparemment, ou non encore organisé. En effet, nous avons souvent entendu les plaintes des universitaires eux-mêmes à cet égard. Or, voici qu'après les réformes de M. Duruy, après les circulaires de M. Jules Simon, il s'agit de *réorganiser* l'enseignement supérieur. On le dit en face du pays, et M. Waddington nous prévient que pour réaliser ses projets il lui faut au budget un respectable surcroît de *dix millions.* Si du moins on pouvait espérer que M. X***, qui succédera à M. Waddington sera plus content de son œuvre que M. Waddington de celle de M. J. Simon, ou M. J. Simon de celle de M. Duruy ! Mais hélas ! à l'âge de 70 ans, l'Université n'a encore que l'inconstance de la jeunesse : *Mutat quadrata rotundis.* Comment peut-il en être autrement sans principes ?

Voici le plan que M. le Ministre de l'Instruction publique a développé à la Chambre dans la séance du 27 juillet. Nous ne faisons qu'énumérer les divers points ; nos lecteurs conclueront.

1° Instruction primaire. — M. le Ministre désire qu'elle soit rendue obligatoire aussitôt qu'il se pourra. Mais avant de décréter l'obligation, il faut préparer les moyens. A cet effet, il est nécessaire de bâtir des écoles nombreuses. Ensuite, il faudra pourvoir au recrute-

ment du personnel. Pour cela fonder des bourses nombreuses dans les écoles normales et augmenter la retraite des instituteurs pour les attacher à leurs fonctions. Fonder des caisses d'écoles pour acheter des vêtements et des livres aux enfants dont les parents ne peuvent supporter cette dépense. Établir des écoles normales de filles et bâtir des écoles de filles dans les communes au-dessus de 500 âmes ;

2° Enseignement secondaire. — Augmenter le traitement des professeurs et répétiteurs, reconstruire et assainir beaucoup de lycées, augmenter le nombre des bourses (pour remplir ces intéressants édifices qui se vident à vue d'œil) ;

3° Enseignement supérieur, section *la plus importante et la plus délicate de mon ministère*, dit M. Waddington. — Il paraît que les bâtiments, les bibliothèques, les laboratoires sont dans un état pitoyable. A Paris notamment il faudrait reconstruire en entier la Faculté des sciences, agrandir la Sorbonne et le Collége de France.

Quant à l'enseignement proprement dit, *beaucoup de bons esprits sont frappés du manque de portée de certains de nos enseignements*, cela vient de ce que la grande leçon ou leçon publique est devenue presque partout la partie principale de l'enseignement; il faudrait ouvrir un crédit pour multiplier les petites leçons qui seules sont sérieuses comme résultat. — L'amélioration principale serait la création de bourses de Facultés données au concours (afin d'acheter des élèves pour les Facultés de l'État et soutenir la concurrence des Universités catholiques).

Enfin il y a une dernière réforme qui n'est pas encore mûre, mais qu'il est bon de proposer déjà, c'est la fondation de trois ou quatre Universités d'État au lieu d'une seule : à Paris, à Lyon, à Bordeaux et à Nancy.

Tel est le plan Waddington, plan d'attaque au fond, quoique plusieurs des propositions qu'il renferme soient bonnes en elles-mêmes, par exemple celle de la décentralisation universitaire dont l'idée a été fournie peut-être par la fondation des Universités catholiques. Mais ce n'est pas ce qui relèvera l'édifice en ruines. *Si Pergama dextra defendi posset !...*

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les diverses propositions tendant à augmenter les traitements des professeurs ou des employés de l'Université. Nous ne ferons que signaler en passant la fondation décidée sur la demande de M. Clémenceau d'une chaire d'enseigne-

ment clinique pour les maladies mentales. Il y avait, paraît-il, *urgence.*

Une question plus grave s'est posée, c'est celle des Facultés de théologie. Nous possédions en France cinq Facultés de théologie catholique, relevant de l'État : Paris, Lyon, Bordeaux, Aix, Rouen. La chambre a supprimé ces deux dernières par de simples amendements au budget. Ce fait est plus grave par l'ardeur que la Chambre a manifesté de marcher en avant dans le sens révolutionnaire que par ses conséquences directes. Nous tenons médiocrement à voir maintenir, selon une expression de M. Raoul Duval, *le principe de l'enseignement par l'État des sciences théologiques.* Il n'appartient pas à l'État de nous enseigner la théologie, et on ne saurait trop admirer la simplicité des radicaux qui semblent croire à sa compétence. Nous applaudirions assez volontiers M. Talandier disant, au nom de ses amis les radicaux : « Lorsque nous vous refusons des crédits pour l'enseignement de la théologie, nous vous disons ceci : Nos prédécesseurs ont fait une loi que le Sénat a refusé de modifier et qui donne la liberté de l'enseignement supérieur précisément aux sociétés religieuses. »

Certainement, les Universités catholiques n'attendaient pas que M. Talandier leur rappelât leur mission la plus importante ; mais il est bon de constater qu'il reconnaît que cette mission leur appartient en propre.

L'État, cependant, ne renonce pas à entretenir des Facultés de théologie, malgré le peu de succès qu'il obtient. Mais M. Waddington nous a appris dans quel but il prétend les maintenir. Plaidant pour la Faculté de théologie de Bordeaux, que la Commission avait voulu supprimer, et dont S. Em. le Cardinal Donnet demandait la conservation, il a apporté cette raison qui doit nous faire réfléchir : « Au point de vue du recrutement de l'épiscopat, cette suppression enlèverait au gouvernement une des sources les plus sûres où il peut puiser ; car ces Facultés de théologie, un peu en défaveur aujourd'hui, sont, en définitive, le refuge des hommes qui sont restés attachés à ce qu'on appelle les libertés gallicanes. » (*Sur plusieurs bancs :* C'est vrai, c'est vrai).

Grâce à Dieu, nous ne croyons pas que ce soit vrai. Pour ce qui concerne Bordeaux en particulier, le vénérable Cardinal Donnet n'a pas dû être médiocrement surpris de s'entendre appeler par M. Waddington *un des plus dignes représentants de l'Église gallicane dans l'é-*

piscopat, lui qui a voté au Concile la condamnation des erreurs gallicanes. La Faculté de Bordeaux, sous sa direction, ne donnera qu'un enseignement sain, et après lui le Saint-Esprit sera là pour lui choisir un successeur qui marche dans la doctrine.

Mais il résulte du discours de M. Waddington que l'État veut jeter une partie au moins du clergé de France dans le schisme et l'hérésie : « Qu'arriverait-t-il, si vous diminuiez le nombre des Facultés catholiques, si vous les mettiez en quelque sorte en suspicion par un vote qui les atteindrait? Vous livreriez l'enseignement de notre jeune clergé à des influences que certainement vous ne voulez pas favoriser. » Comme preuve du danger qu'il signale, le Ministre dénonce la Faculté de théologie de Poitiers qui a reçu depuis le mois de novembre dernier, par une Bulle pontificale, l'institution canonique. — Il n'y a dans tout cela rien qui puisse nous étonner de la part d'un protestant. Mais que M. Waddington se prépare à bien d'autres terreurs. Bientôt les Universités catholiques lui feront voir que l'œuvre accomplie à Poitiers n'est qu'un commencement, et les Facultés de théologie de l'État n'arrêteront pas le généreux élan qui sera donné à la science catholique sous l'impulsion et avec la bénédiction du suprême Docteur.

Après M. Waddington, M. Guichard monte à la tribune, et demande à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Garde des sceaux si, dans les Facultés de théologie de l'État, on enseigne les quatre articles de 1682, comme la loi l'ordonne. « Il faut, dit-il, éviter le divorce entre la théologie et les lois du pays. »

M. Lockroy renchérit encore, il remonte la scie édentée des *articles organiques*, il réclame que les professeurs des grands séminaires soient obligés à prêter serment d'enseigner les quatre articles, qu'il reconnaît, d'ailleurs, pour hérétiques, ou, comme il dit, *hérésiarques*. — M. Dufaure prend la défense de la théologie, et fait observer que la réponse viendra plus à propos lors de la discussion sur le budget des cultes.

Ainsi se termine pour le moment cette espèce de fantasmagorie de revenants. Rentrez dans vos suaires, Messieurs du gallicanisme, vous êtes morts et enterrés. *On a jeté, enfin, un peu de terre sur la tête, et c'est fini pour jamais.*

III.

Une mention en passant à M. de Douville-Maillefeu, pour le témoignage rendu par lui aux programmes universitaires, dans une question qu'il a posée à la Chambre à M. Waddington :

« Je crois que nos programmes d'instruction ne sont pas du tout à la hauteur des connaissances actuelles, je crois surtout que nos programmes, tels qu'ils sont aujourd'hui, sont tout-à-fait, — permettez-moi de dire le mot, — à l'envers du bons sens. (Exclamations à droite.)

« Qu'apprend-on d'abord aux élèves? On leur apprend des choses qu'ils ne peuvent pas comprendre à l'âge où on les leur enseigne, et qu'ils ne pourraient pas encore comprendre même à l'âge où leur instruction est complète. Par questions et par réponses, on leur fait entrer dans la tête des abstractions qui, chez tous les peuples, pour les philosophes et les savants les plus distingués, sont des sujets continuels d'investigations, quelque soit le degré de civilisation où chacun de ces peuples est parvenu.

« Je crois donc que, pour trancher la question des programmes, il serait utile qu'ils fussent refondus dans toutes nos écoles, depuis l'enseignement du premier âge jusqu'à l'enseignement supérieur ; mais surtout dans les écoles où l'on forme des maîtres.

« Je ne veux pas apporter à cette tribune les documents que j'ai pu recueillir sur ce point; seulement je puis vous affirmer qu'ils sont vraiment tristes : vous ne pourriez croire tout ce qu'on apprend dans des écoles normales primaires exclusivement laïques ; et je déclare, en passant, que je n'attache pas, comme tant d'autres, beaucoup d'importance à ces qualifications soit de laïque, soit de congréganiste ; peu m'importe la robe, pourvu que celui qui la porte enseigne des choses sensées et qu'il forme des citoyens. Voilà ce que je désire avant tout. »

(*A droite.* Très-bien ! très-bien !)

Les méthodes en vogue ne plaisent pas plus que les programmes à M. Douville-Maillefeu. Mais il profite de l'occasion pour en recommander une qui, à l'en croire, est appelée à produire des résultats vraiment prodigieux. Un instituteur de Paris, M. Magnat, a imaginé une méthode ingénieuse pour apprendre à parler et à écrire aux sourds-muets. L'orateur voudrait que cette méthode fut employée à l'instruction des *entendants-parlants*. A l'appui de sa proposition, il a cité un disciple de M. Magnat, qui se fait fort, en appliquant son système, « de prendre n'importe quel enfant de cinq ou six ans, com-

plétement illettré, et de lui apprendre en deux mois, la lecture et l'écriture d'une manière parfaitement correcte et grammaticale. »

Cette révélation a jeté les honorables députés dans un ébahissement facile à concevoir.

M. Waddington a répondu que toutes les nouvelles méthodes proposées, et on en propose beaucoup, sont étudiées avec soin par une Commission spéciale, et si elles offrent quelque point intéressant, ce qui est rare, elles sont appliquées dans une école de Paris. — En sorte que les écoles de Paris seraient, par ce moyen, des champs d'expériences pour essayer des méthodes. — Hélas ! J. de Maistre disait avec raison : Il n'y a pas de méthode facile pour apprendre les choses difficiles.

IV.

Les élèves de l'Université catholique de Paris, ont passé leurs premiers examens de droit devant le jury mixte. Les professeurs de l'État ont été choisis par les membres les plus distingués du haut Enseignement, et leurs rapports avec les examinateurs de la faculté catholiques ont été pleins de courtoisie. Les meilleurs précédents ont donc été posés.

Il y avait en tout 55 candidats, 4 pour le doctorat, 8 pour l'examen de seconde année et 43 pour l'examen de première année. — Un seul docteur a été reçu, un second candidat a échoué à la limite. Il est à propos de remarquer que l'examen a été sévère, ce dont nous avons pas à nous plaindre, et que les candidats qui se présentaient au doctorat avaient fait la plus grande partie de leurs cours près des chaires de l'État. Six candidats de seconde année, et trente-sept de première année ont été reçus.

Un décret rendu par le Maréchal-Président, ordonne que les droits d'examen perçus soient partagés par moitié entre les examinateurs de l'État et ceux de la Faculté catholique.

La loi du 12 juillet est donc sanctionnée par l'usage. L'Université catholique de Paris a fourni ses premières preuves; les succès sont excellents. Il n'y a pas eu trace des divisions que nos adversaires semblaient tant redouter.

M. le chanoine Conil, vice-recteur de l'Université catholique de Paris, annonce aux Supérieurs ecclésiastiques des établissements secondaires que les cours de cette Université, pour la prochaine année scolaire, s'ouvriront le 3 novembre. La faculté de droit ajoutera

à son enseignement un cours pratique de notariat et d'enregistrement. Aux lettres et aux sciences, les professeurs donnent eux-mêmes ces conférences aux candidats de la licence et corrigent les compositions. Les collections scientifiques et les laboratoires sont complets. De plus, le Recteur fournira aux parents tous les renseignements utiles sur les maisons et les hôtels qui présentent le plus de garantie pour l'habitation des jeunes gens, à Paris.

La *Semaine religieuse* de Cambrai, nous donne les détails suivants sur l'Institut catholique de Lille, que nous pouvons dès à présent appeler l'*Université*.

Cours de médecine et de pharmacie.

Les deux premières années des cours de médecine et de pharmacie s'ouvriront au mois de novembre prochain.

Les locaux nécessaires pour l'installation des cours, seront bientôt complétement préparés. Les *cours de clinique* auront lieu dans l'hôpital Sainte-Eugénie. Un contrat en bonne et due forme, a été passé entre l'administration de bienfaisance de Lille et la société civile de l'Université catholique, et approuvé par l'autorité supérieure. L'opposition du conseil municipal de Lille, qui prétend que son avis aurait dû être demandé, ne peut empêcher la validité de ce contrat qui a reçu un commencement d'exécution. A ce sujet, comme pour tout ce qui concerne les moyens d'étude, tout se prépare afin de mettre les étudiants en mesure de suivre les cours de médecine et de pharmacie comme ils le pourraient faire dans les facultés de l'État.

Un personnel de douze professeurs est dès maintenant recruté. Leur doyen sera le célèbre professeur de Montpellier dont les journaux ont parlé avec tant d'éloge depuis quelques jours, M. le docteur Béchamp.

Facultés des lettres et des sciences.

Nous publierons dans quelque temps, le programme des cours de ces deux facultés avec les noms des professeurs. Aujourd'hui nous pouvons dire qu'elles auront pour doyens des professeurs d'une haute réputation et d'une grande expérience, aussi renommés par leur esprit catholique que par leur science.

Ces deux facultés présenteront un corps professoral qui ne sera pas moins remarquable que celui de la faculté de droit. Des résultats analogues se produiront l'année prochaine et les années suivantes.

L'Université catholique de Lille sera un foyer de science, un centre d'esprit catholique pour le nord de la France et pour l'ensemble du pays. Nous savons que, pour la médecine et la pharmacie notamment,

des étudiants lui arriveront même de contrées très-éloignées. Elle verra s'accroître considérablement, dès cette année, avec le nombre de ses professeurs, le nombre de ses disciples et l'importance de ses résultats. Elle sera véritablement une Université catholique.

L'illustre docteur Béchamp, qui abandonne une position brillante pour se confier par un acte de foi à la fortune des universités catholiques, a reçu de Mgr l'Évêque de Montpellier une lettre de regrets et de félicitations tout à la fois, qui sera sa première récompense. Son fils aîné l'accompagne à Lille comme professeur de la faculté de médecine.

La faculté de droit d'Angers a présenté 32 candidats devant le jury de l'État; 24 ont été reçus, dont 17 à Paris.

V

Quelques faits pour servir à l'histoire de l'enseignement séparé :

M. Clément, proviseur du lycée de Besançon, accusé d'avoir, l'an dernier, offert, au nom de ses élèves, un anneau pastoral à Mgr Besson, à l'occasion de son sacre, vient d'être révoqué pour ce fait par M. Waddington. C'est le *XIXe Siècle* qui l'annonce avec force applaudissements. « Le cléricalisme de M. Clément avait depuis longtemps dépassé toute mesure, » dit ce journal. S'il en est ainsi, M. Clément n'aura qu'à remercier le Ministre de l'avoir mis hors de galère.

« La *Ligue de l'enseignement*, qui est une institution franc-maçonnique, a tenu, à Paris, dans le mois de juin, son assemblée annuelle. Il a été constaté dans cette réunion que ladite *Ligue* a institué deux cent dix sociétés de son espèce, possédant plus de cent mille volumes. Les adhérents de la Ligue sont au nombre de trente mille; ils ont créé plus de quatre cents bibliothèques communales et cent soixante-quinze bibliothèques régimentaires. »

Ces chiffres doivent être médités par les catholiques : ils les aideront à apprécier la dose de contre-poison dont la société a besoin.

Nous avons parlé le mois dernier de la société dite *Société catholique italienne pour la revendication des droits qui appartiennent au peuple chrétien et spécialement au peuple romain*. On sait que cette société a pour but de soustraire l'élection des Papes au Sacré-Collége, pour la remettre au peuple de Rome. Un décret de la Sacrée-Congrégation de la Pénitencerie déclare frappés d'excommunication majeure tous les membres et promoteurs de cette société.

GÉRY DELALLEAU,
Des Augustins de L'Assomption.

INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

Franciscis (de). — Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, adressés dans le palais du Vatican aux fidèles de Rome et du monde catholique depuis le commencement de sa captivité ; recueillis et publiés pour la première fois par le R. P. D. Pasquale de Franciscis, dei Pii operarii. Seule traduction française authentique et autorisée par Sa Sainteté. T. II. In-8, ix-544 p. Paris, Le Clere, Reichel et Cie. Edit. de luxe 6 fr.; édit. ordin., 5 fr.

Delaunay (D.). — S. Thomæ de origine idearum doctrina, qualis tum ab ipso proposita tum a Liberatore defensa fuit, breviter recensetur et dijudicatur. In-8, vii-101 p. Rennes, imp. Oberthur.

Benoid-Pons. — Etude philosophique et psychologie comparée, par Jules Benoid-Pons, D. E., ancien magistrat. In-8, 104 p. Gannat, imp. Didier-Daubourg.

Bouchut. — La vie et ses attributs dans leurs rapports avec la philosophie et la médecine, par E. Bouchut, professeur agrégé de la faculté de médecine. In-18 j., xxii-344 p. Paris, J.-B. Baillière. 4 f. 50.

Bertrand. (l'abbé J.). — Etude philosophique sur l'homme. Son origine, sa nature, sa condition, sa destinée, sa vie en société. In-8, viii-464 p. Paris, Dentu; Dillet. 6 fr. 50.

Breithof. — Cours de géométrie descriptive, par N. Breithof, professeur à l'université de Louvain. Surfaces courbes (génération et représentation graphique; propriétés géométriques; plans tangents et normales; surfaces de raccordements; surfaces enveloppes; surfaces canaux). 2 vol. In-4, viii-165 p. et 67 fig., et vii-196, pag. et 94 fig. Louvain, A. Peeters-Ruelens. Prix de l'ouvrage complet en 5 vol., 30 fr.

Crosnier (Mgr). — Iconographie chrétienne, ou Étude des sculptures, peintures etc., qu'on rencontre sur les monuments religieux du moyen âge. Ornée de nombreuses vignettes. In-8, xii-420 p. Tours, Mame.

Aubertin. — Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, d'après les travaux les plus récents; par M. Charles Auber-

tin, recteur de l'Académie de Poitiers. T. I[er]. In-8, VIII-581 p. Paris, Eug. Belin. 7 fr. 50.

BOUGEAULT. (Alfred). — Histoire des littératures étrangères. T. III[e] et dernier. Littérature italienne. Littérature espagnole. Littérature portugaise. Littérature grecque et romaine. In-8, 593 p. Paris, Plon. 5 fr.

L. VEUILLOT. — Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires, par Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*. 3[e] série T. I et II. Paris, Vivès. 40 fr. les 6 volumes.

RIVAUX. — Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des grands séminaires; par M. l'abbé RIVAUX, directeur du grand séminaire de Grenoble. 6[e] édition, revue, corr., consid. augm. et continuée jusqu'à nos jours' T. II et III. In-8, 580 et 704 p. Lyon, Briday.

MURGUE. (l'abbé). — Questions d'ontologie. Études sur saint Thomas. In-12, 261 pag. Lyon, Briday.

RIQUIER. (A.). — Histoire du moyen âge. Cours élémentaire, avec cartes. In-18, 360 p. avec vignettes, Paris, Delagrave. 1 fr. 50.

Cours complet d'instruction élémentaire, à l'usage de la jeunesse, etc., par MM. Riquier et l'abbé Combes.

MAROTTE (le R. P.). — Abrégé, en forme de catéchisme, du Cours complet d'instruction chrétienne à l'usage des catéchismes et des écoles chrétiennes. 4[e] édition, revue, corr. et augm. conformément aux canons du Concile du Vatican. In-8, 476 p. Paris, Bray et Retaux. 1 fr. 60.

PAPILLON. — Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec le développement des sciences de la nature. Ouvrage posthume de Fernand Papillon, publié sur le désir de sa famille par Charles Lévêque, membre de l'Institut. Avec une notice biographique, contenant de nombreux extraits des mémoires personnels de l'auteur. T. II, In-8, XXV-423 p. Paris, Hachette. 7 francs 50.

DELBOEUF (J.). — La Psychologie comme science naturelle, son présent et son avenir (Application de la méthode expérimentale aux phénomènes de l'âme). In-8, 111 p. Bruxelles, Merzbach et Falk. 2 fr. 50.

PUJOS (Maurice.). — La Loi et l'instruction gratuite, laïque obligatoire. In-8, XII-204 p. Paris, Jouby et Roger; Cotillon et C[ie]. 3 fr.

CORNEILLE. — Agrégation de l'enseignement secondaire. Recueil des sujets de compositions donnés depuis l'institution des concours d'agrégation jusqu'en 1875, précédé des conditions et formalités imposées aux candidats, par Ch. Corneille, sous-chef de bureau au ministère de

l'instruction publique. I. Grammaire. Lettres. Philosophie. Histoire et géographie. In-8, xv-339 p. Paris, Hachette. 6 fr.

Étude sur l'enseignement littéraire et le Ratio studiorum de la Compagnie de Jésus. In-8, 92 p. Lons-le-Saulnier, imp. lith. Mayet.

Liechty (de.). — De l'État des études philosophiques en France; par Reinhard de Liechty, docteur en théologie et en droit canonique. In-8, 32 p. Paris, Berche et Tralin. 1 fr.

La Curne de Sainte-Palaye. — Dictionnaire historique de l'ancien langage français, ou Glossaire de langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV; par La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française. Publié par les soins de L. Favre, etc. T. II (livre 11 à 20). In-4, à 2 colonnes, 484 p. Paris, Champion, 30 fr., et 50 fr., pap. de Holl.

Villefranche (J. M.). — Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle. Ouvrage orné de plusieurs gravures. In-8, viii-549 p. Lyon, Josserand. 7 fr.

Gouillaud (le P. André), S. J. — Saint-Irénée et son temps, IIe siècle de l'Église. In-8, xvi-519 p. Lyon. Briday.

Constans (le R. P.). — Le Pape et la liberté. 2e édition, revue et augmentée. In-8, xlviii-366 p. Paris, Palmé. 5 fr.

Gaume (Mgr). — Histoire des catacombes de Rome, accompagée d'un plan; suivie d'un Essai sur les inscriptions. In-8 j., ci-515 p. Paris, Gaume. 4 fr.

Bautain (l'abbé). — De l'Éducation publique en France au xixe siècle, par l'abbé Bautain (*ouvrage posthume*). In-8, 326 pag. Paris, Bray et Retaux.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

LICENCE ÈS-LETTRES.

FACULTÉ DE RENNES.

SESSION DE JUILLET 1876.

Dissertation latine.

Demonstrabitur quomodo et quatenus auxilio sibi invicem esse possint litterarum ac rerum gestarum historiæ.

Dissertation française.

Montrer les importantes leçons que Platon donne aux orateurs dans son *Phèdre.*

Vers latins.

Christus in Olearum horto vigilat.

Solymam, tot prophetarum mactatricem, et Olearum hortum, ubi orabat propinquæ mortis conscius Redemptor, nox condiderat.... Victi somno jacent discipuli; vigilat ille, futura secum volvens....

« Mene igitur mox aut prodent aut relinquent, quos amavi?.. Propter me gens tota iram Dei in se devocabit, missum a Deo liberatorem respuens!.... Ignosce, Pater, quid agant nescientibus.... Deinceps per sæcula laborabunt discordiis domus et gentes.... Quot bella! quot cædes prospicio!...

« Me ipsum manent flagella et clavi et crux servilis, et cuncta opprobria....

« Oh! si procul a me, Pater, transeat ille calix! At tua fiat voluntas!..

« Jam propinquant qui tuum Filium tradituri sunt; armorum sonitum excepi....

« Surgamus; vincatur mors, et eluantur peccata mundi.... »

Thème grec.

Éloge du grand Corneille.

Où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets, quelle véhémence dans les passions, quelle gravité dans les sentiments, quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes et jamais ne se ressemblant les uns les autres!

Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres.

(RACINE, *Réponse au discours de réception de Thomas Corneille*).

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

CONCOURS DE 1876.

Ire journée (29 mai.)

1° Composition française (2 h. 1/2).

Adieux de Bayard à sa famille (1496).

Bayard, à l'âge de treize ans, annonce à son père, vieux soldat des dernières guerres, qu'il a choisi la carrière des armes.

Il est envoyé, en qualité de page, à Charles Ier, duc de Savoie.

Le jour du départ, après avoir adressé ses adieux à tous ses vieux serviteurs, il va s'agenouiller devant son père.

Sa mère le fait venir auprès d'elle, et lui adresse quelques paroles : « Aimez et servez Dieu...., soyez loyal...., secourez les faibles ».

Courte réponse de Bayard. Il s'éloigne de la maison paternelle, accompagné d'un vieil écuyer.

Montrer, en rappelant les principaux épisodes de sa vie, depuis Fornoue jusqu'à Romagnano, qu'il régla toujours sa conduite sur l'exemple de son père et les conseils de sa mère.

2° Version latine (2 heures.)

Épisode du passage des Alpes par Annibal.

Primum agmen elephanti et equites erant : ipse post cum robore peditum, circumspectans sollicitus omnia, incedebat. Ubi in augustiorem viam ex parte altera subjectam jugo insuper imminenti ventum est, undique ex insidiis barbari, a fronte, ab tergo coorti, cominus, eminus petunt. Maxima ab tergo vis hominum urgebat : in eos versa peditum acies haud dubium fecit quin, nisi firmata extrema agminis fuissent, ingens in eo saltu accipienda clades fuerit. Tunc quoque ad extremum periculi ventum est ; nam, dum cunctatur Annibal demittere agmen in augustias, occursantes per obliqua montani, perrupto medio agmine, viam insidere ; noxque una Annibali sine equitibus atque impedimentis acta est. Postero die, jam segnius incursantibus barbaris, junctæ copiæ, saltusque haud sine clade, majore tamen jumentorum quam hominum pernicie, superatus.

(Tite-Live, liv. XXI, § 34-35.)

2e journée (30 mai.)

3° Composition de mathématiques (3 heures.)

1re question. — (*Calcul logarithmique.*)

Dans le triangle ABC, dont l'angle A est droit, le côté AB vaut 34828,m43, l'angle B vaut 48° 35' 27"; l'on demande de calculer :

1° le côté AC ; 2° la quantité dont il faudrait augmenter l'angle B, le côté AB restant le même, pour que le côté AC s'accrût de 20 mètres.

2e question.

Résoudre l'équation :

$$\frac{1}{x-a} + \frac{1}{x-b} = \frac{1}{a} + \frac{1}{b}$$

3e QUESTION.

Deux droites, AB et A'B', sont perpendiculaires à un même plan M aux points donnés A et A'. On sait que la longueur de AB est double de celle de A'B'. Par le pied A de AB, on tire dans le plan M une droite AC faisant avec AA' un angle donné. Cela posé, on demande de trouver sur la droite AC un point d'où l'on verrait les longueurs AB et A'C' sous des angles égaux.

Discussion sommaire de la solution.

4e Épure (2 h. 1/2.)

Une pyramide triangulaire SABC repose sur la base ABC sur le plan horizontal de projection. Le triangle ABC est équilatéral; son sommet A, le plus rapproché de la ligne de terre, est à une distance de 25 millimètres de cette ligne, et le côté AB fait avec ladite ligne de terre un angle de 45°. Le côté du triangle équilatéral a une longueur de 90 millimètres; et les trois arêtes SA, SB, SC de la pyramide, dont S est le sommet, ont les longueurs suivantes :

SA = 100 millimètres,
SB = 86 —
SC = 92 —

Cela posé, on demande :

1° De construire les projections de la pyramide;

2° De circonscrire une sphère à cette pyramide;

3° De mener, parallèlement à la face SAC de la pyramide, un plan tangent à la sphère.

3e journée (31 mai.)

5° Lavis.

Tracer deux carrés concentriques et à côtés parallèles, le côté du grand carré ayant une longueur de 14 centimètres et le côté du petit une longueur de 4 centimètres. Tracer les diagonales dans l'intervalle compris entre les deux carrés. La figure ainsi construite est la projection horizontale d'un tronc de pyramide quadrangulaire. On suppose ce tronc éclairé par un rayon lumineux tombant à 45° du coin gauche supérieur de la feuille.

Le corps sera représenté soit par la méthode des teintes plates superposées, soit par la méthode des teintes fondues ou dégradées.

Le trait ne sera pas passé à l'encre.

6e Dessin d'imitation.

Académie.

PHILOSOPHIE

Plan de la Dissertation latine

proposée dans le N° de Juin 1876 (t. XI, p. 183).

Apud philosophos Thomistas, haud immerito inter *sentientes* annumerantur facultates non quinque sensus modo, et sensus communis, sed et Phantasia, et Memoria, utpote quæ potentiæ circa res singulares objectaque sensilia versentur, hominique et belluis sint communes.

At in cognitione *intellectiva* secus accidit ac in cognitione sensitiva. Intellectiva enim cognitio in rerum *immaterialitate* seu *intelligibilitate* fundatur, aliis verbis, rerum essentias apprehendit conditionibus materiæ exutas, ergo ex singularibus universales factas.

Atqui *Intellectus agens* est illud *lumen* (non *Dei*, ut Ontologis placet; non *in se subsistens et ab anima separatum*, seu *impersonale*, ut commentiti sunt Neoplatonici, Averroes, Cousiniusque), aut illa facultas animæ, quæ removet e rebus conditiones materiales, atque ita efficit ut earum nuda remaneat essentia, ipsæque *actu* mere intelligibiles fiant, sive a sensu quocumque remotæ.

Eodem vero tempore quo Intellectus agens suam abstractivam exerit actionem, intellectus *possibilis* (altera facultas intellectrix, quæ sic vocatur ex eo quod est in *potentia* intelligibile hoc vel illud objectum intelligendi), speciem in se recipit intelligibilem, per eamque determinatur ad hunc vel illum actum intellectionis exerendum, et ita cum intellectu agente ad ejusdem actus intellectivi productionem concurrit.

Sic apud Thomistas. Apud vero recentes philosophos intellectus agens appellatur Generalisatio (Généralisation, considérée comme faculté intellectuelle), et intellectus possibilis appellatur *ratio*, seu facultas concipiendi res ab omni materialitate per Generalisationem absolutas.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

L'Impatience.

Solus homo præceps, solus impatiens, pravis quotidie mobilitatibus gaudet; varietatibus studet; miserum se putat, si ipse sit, nec intelligit

rem dementiæ esse consimilem, in statu suo animum non manere. Impatientia enim quid est, nisi mens lubrica, permotionibus crebris et rapidis se semper expugnans; animus infidelis; etiam sibi actus improvidus, instabilis, cœcus, incautus, inconstans, totus concitans in ruinam; res sine substantia, negotium sine persona? Omnia cito tentat, omnia momento disturbat, mater criminum, curiositatis magistra, acumen temeritatis, auctor detestabilium pariter ac magistra malorum : hominis namque salutem ab incunabulis mundi mors ut jugularet ac jugulet, ab ipsa prorupit. Denique Adam, in arce quum esset adhuc paradisi constitutus, beatissimusque beati orbis imperio potiretur, tamdiu felix, tamdiu inexterminabilis vixit, quamdiu imperata regalis edicti continuit. At ubi sinistro consensu invidi ex lubricitate serpentis est impatientiam mutuatus, sacræque arboris pomum male dulce delibavit, lacrymas reperit, dolores et gemitus, spinas et tribulos sibimet comparavit, ultimoque sudore turbatus posteris hereditatem indigestæ mortis, quæ homicidium mox peperit, dereliquit. Denique nec mora est. Impatienter fraterni invidus muneris in fratris Caïn anhelat exitium; et, Deo spectante negotium, parricida est. Nec ejus saltem coercentis voce comprimitur, sed eo magis ac magis instat, donec effusione sanguinis conceptum piaculum duplicetur. Miratur orbis vacuus se duobus angustum. Mirantur elementa hominem, qui factus sit ad imaginem et similitudinem Dei, posse jugulari, et hoc a fratre.

S. Zenon, l. I, tract. 6, *de Patientia.*

Version latine.

La vie du chrétien n'est point malheureuse.

Quam pulchrum spectaculum Deo, quum Christianus cum dolore congreditur, quum adversum minas et supplicia et tormenta componitur! Quum strepitum mortis et horrorem carnificis irridens insultat! Quum libertatem suam adversus reges et principes erigit! Soli Deo, cujus est, cedit! Quum, triumphator et victor, ipsi, qui adversum se sententiam dixit, insultat! Vicit enim qui, quod contendit, obtinuit. Quis non miles, sub oculis imperatoris, audacius periculum provocet? Nemo enim præmium percipit ante experimentum; et imperator tamen, quod non habet, non dat; non potest prorogare vitam; potest honestare militiam. At enim Dei miles nec in dolore deseritur, nec morte sternitur. Sic Christianus miser videri potest, non potest inveniri. Vos ipsi calamitosos viros fertis ad cœlum, Mucium Scævolam, qui, quum errasset in regem, periisset in hostibus, nisi dextram perdidisset. Et quot ex nostris, non dexteram solum, sed totum corpus uri, cremari, sine ullis

ejulatibus, pertulerunt, quum dimitti protinus haberent in sua potestate! Viros cum Mucio, vel cum Aquilio, aut Regulo comparo : pueri et mulierculæ nostræ cruces et tormenta, feras et omnes suppliciorum terriculas, inspirata patientia doloris, illudunt. Nec intelligitis, o miseri, neminem esse qui, aut sine ratione velit pœnam subire, aut tormenta, sine Deo, possit sustinere. Nisi forte vos décipit, quod, Deum nescientes, divitiis affluant, honoribus floreant, polleant potestatibus. Miseri! In hoc altius tolluntur, ut decidant altius. Hi enim, ut victimæ, ad supplicium saginantur; ut hostiæ, ad pœnam coronantur. In hoc adeo quidam imperiis ac dominationibus eriguntur, ut eorum perditæ mentes licentia potestatis severe vindicentur. Absque enim notitia Dei, quæ potest esse felicitas, quum mors sit? Somnio similis, ante quam tenetur, elabitur. Rex es? Tam times quam timeris; et quamlibet sis multo comitatu stipatus, ad periculum tamen solus es. Dives es? Sed fortunæ male creditur, et magno viatico breve vitæ iter non instruitur, sed oneratur. Fascibus et purpuris gloriaris? Vanus error hominis, et inanis cultus dignitatis, fulgere purpura, mente sordescere. Nobilitate generosus es? Parentes tuos laudas; omnes tamen pari sorte nascimur; sola virtute distinguimur. Nos igitur qui moribus et pudore censemur, merito malis voluptatibus et pompis vestris et spectaculis abstinemus; quorum et de sacris originem novimus, et noxia blandimenta damnamus.

MINUCIUS FELIX, *Octavius*, c. XXXVII.

SECONDE.

Version latine.

TEXTE.

Lettre de Milton.

Tandem, care, tuæ mihi pervenere tabellæ,
Sensisse et memorem te lepidumque juvat,
Dummodo, ut absenti nimis asper scribit amicus,
Exsilium impositum non putet esse mihi.
Me tenet urbs, toti ostendit quam gloria mundo,
Meque nec invitum patria dulcis habet.
Credis id exsilium, ad patrios redisse penates
Et vacuum curis otia grata sequi?
Non ego vel profugi nomen sortemve recuso,
Lætus et exsilii conditione fruor.
O utinam vates nunquam graviora tulisset
Ille Tomitana flebilis exsul humo!

Tempora nam licet hic placidis dare libera Musis
    Et totum rapiunt me, mea vita, libri.
Excipit hinc fessum facundi pompa theatri
    Et vocat ad lusus garrula scena suos.
Sed neque sub tecto semper nec in urbe latemus,
    Irrita nec nobis tempora veris eunt.
Nos quoque lectus habet vicina concitus ulmo
    Atque suburbani ruris amœna quies.
Stat tamen ad cari amplexus remeare sodalis,
    Rursus et alloquio liberiore frui.
Jamque adero. Interea parvum cape munus amici,
    Paucaque in alternos verba coacta modos.

Narration française.

L'allée de Frênes.

(Voir le sujet dans le N° de mai 1876, t. XI, p. 89.)

Dans ce pesant sommeil où le souci nous plonge,
La veille du combat, Charlemagne eut un songe :
Jacques, le saint apôtre, apparut à ses yeux.
Une palme à la main et le front radieux,
Il portait un manteau d'une blancheur suprême :
« Contre les ennemis du Christ et de Dieu même,
Contre tous ces païens dont tu sais la fureur,
Tu te battras demain, dit-il à l'empereur.
La première rencontre aux tiens sera funeste;
Malheur à l'avant-garde ! Il faudra qu'elle y reste,
Mais tu seras vainqueur, c'est moi qui te le dis,
Et ceux qui tomberont iront en paradis ».

Charlemagne, au réveil, comme un roi qui se lève
Rassembla ses barons et leur conta son rêve;
Et chacun de ces preux, en quête de danger,
S'offrit pour l'avant-garde et courut s'y ranger.
Là, se trouvaient Thibaut, à la mine hardie,
Anséis, Angelier, le duc de Normandie,
Gautier de Luz, si beau sous la cuirasse d'or,
Et Guy de Saint-Antoine et mille autres encor.
Le combat fut livré. Sous l'œil qui les regarde,
Succombèrent au choc tous ceux de l'avant-garde;
Mais la victoire enfin fut le prix de leur sang,
Et le vieux nom de France en devint plus puissant.
Quand on les enterra, le soir, dans la campagne :

« Honorons ces vaillants, dit le roi Charlemagne;
Ils ont bien mérité l'honneur que je leur rends.
Je veux que leurs tombeaux soient creusés en deux rangs;
Et quand ils seront là, couchés dans leur silence,
Je veux sur chacun d'eux que l'on plante sa lance;
Un souvenir au moins survivra de ces morts ».
On creusa les tombeaux, on étendit les corps,
Et l'on planta sur eux chaque lance de frêne;
Puis on prit du repos. Or, quand l'aube sereine
A l'orient vermeil apparut toute en pleurs,
Chaque lance était verte et portait quelques fleurs.
Aux tombes des martyrs, en terre sarrasine,
Chacune avait poussé sa féconde racine;
Et ces arbres sont ceux qui, si grands et si beaux,
Sont encore aujourd'hui debout sur les tombeaux,
Et qui, sous le soleil dont l'Espagne est brûlée,
Vous mènent à Burgos par une sombre allée.

J. AUTRAN.

Narration française.

La Messe.

(Voir le sujet dans le N° de Mai 1876, t. XI, p. 89.)

En Galice, à côté du tombeau de S. Jacques,
Ils étaient parvenus, le premier jour de Pâques.
C'était sur un plateau de bois tout hérissé.
Sur la plus haute cime un autel fut dressé,
Et l'évêque Turpin, fidèle à sa promesse,
En gravit les degrés pour célébrer la messe.
Il avait revêtu ses plus riches habits;
Il portait une mitre où brillaient trois rubis,
Symbole radieux de la Trinité sainte;
Une chasuble d'or aux fleurons d'hyacinthe,
Et, sous cette chasuble, une aube aux longs replis,
Candide vêtement, de la blancheur des lis,
Que, de ses propres mains, la jeune reine Berthe
Voulut broder un jour, à ce travail experte.
L'armée agenouillée enveloppait l'autel.
Là, se trouvaient Yvoire et le noble Rethel,
Anséis, Bérenger, le jeune comte Ascagne,
Philippe de Lorraine et Thibaut de Champagne.

Des marches de l'autel, bâti sur le gazon,
Les soldats contemplaient un immense horizon,
Vaste terre promise, où le regard se joue;
Et le soleil levant, de Burgos à Cordoue,
Illuminait les bois et les châteaux lointains,
Et la neige des monts sur les pics argentins.
Quand l'archevêque en fut au moment de l'office
Où descend sur l'autel l'agneau du sacrifice,
Tous les fiers compagnons vinrent, à deux genoux,
Se nourrir de ce pain qui met la force en nous.
Heure sainte! on eût dit que l'aurore avertie
Sortait de l'orient pour éclairer l'hostie.
Ce fut à ce moment que des cris de démons
Frappèrent tout-à-coup l'écho des vastes monts;
Les Sarrasins, armés de piques et de pierres,
S'élançaient de partout, des bois, des fondrières,
Et, réclamant l'appui de leur Dieu Tervagan,
Accouraient vers nos preux comme un sombre ouragan.
L'évêque, sur l'autel, déposa le ciboire :
« O Dieu vivant, dit-il, tu nous dois la victoire! »
Il n'eut pas le loisir, en ce péril urgent,
De quitter son étole et sa mitre d'argent;
Et sur les Sarrasins, dans une lutte atroce,
A défaut de l'épée, il frappa de la crosse!

Le rapide combat fut sanglant. Les païens,
Furieux, ressemblaient à des meutes de chiens
Qui courent tous ensemble, altérés de la proie,
Et qu'à coup de boutoir le sanglier renvoie.
Ils partirent enfin, sans espoir de retour.
Alors, comme on était vers le milieu du jour :
« Le Seigneur, dit l'évêque, a tenu sa promesse;
Il est temps, mes amis, d'achever notre messe ».
Et les barons chrétiens, sauvés d'un tel danger,
Tout autour de l'autel revinrent se ranger.

J. Autran.

IMPRIMATUR :
Nausi, die 1a septembris 1876.
E. d'Alzon, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.